This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EX
LIBRIS
MARIUS
HERAIL
N.° 2552.

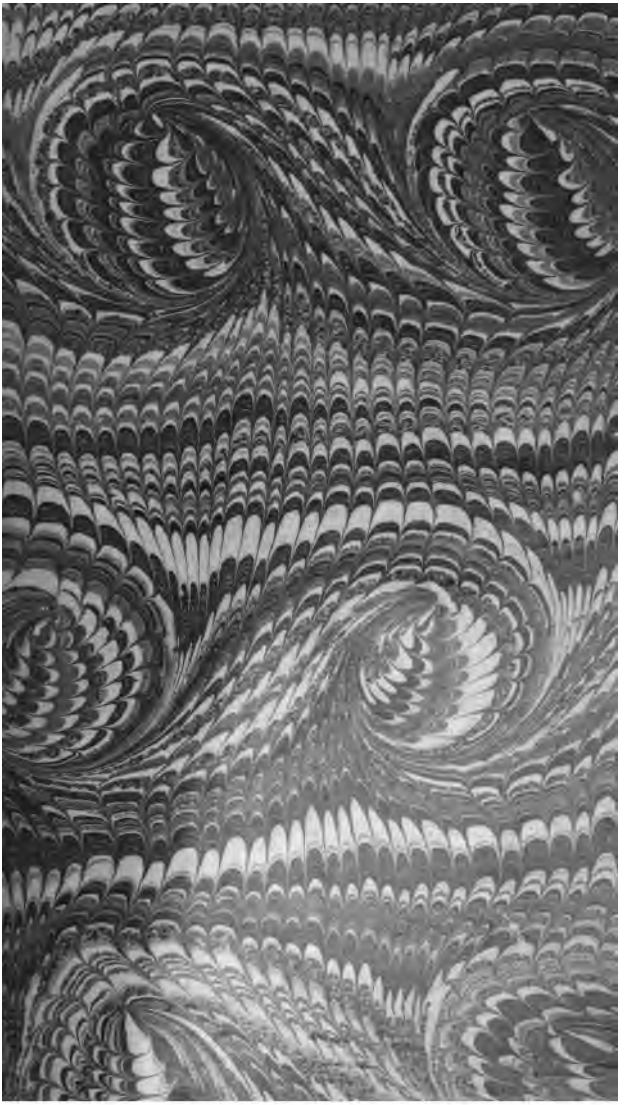

522. **Edition J. Gay.** — **La Cacomonade.** Histoire politique et morale, traduite de l'allemand du Dr Pangloss. *A Cologne*, 1756 (*Bruxelles, J. Gay*, 1866), pet. in-12, demi-maroq., non rogn. 32 fr.

Réimpression à 100 exemplaires seulement avec une notice donnant une curieuse liste des écrits anciens et modernes concernant la "Syphilis". C'est dans cet ouvrage que figurent en français et en provençal, les statuts fameux de la reine Jeanne à un couvent de filles d'Avignon. — *Rare*.

CACOMONADE

HISTOIRE

POLITIQUE ET MORALE

TRADUITE DE L'ALLEMAND

DU DOCTEUR PANGLOSS

par le docteur lui-même, depuis son retour de Constantinople.

A COLOGNE

—

1756

AVERTISSEMENT

DES LIBRAIRES.

Il existe dans le monde deux sœurs fameuses qui y règnent avec empire. On se propose ici de donner l'histoire de l'une des deux. Le lecteur n'aura pas de peine à deviner qui est celle dont on parle, quand il saura que celle dont on ne parle pas se nomme ordinairement, parmi nous, petite vérole.

Celle-ci a pris les devans en Europe de temps immémorial. L'autre ne s'y est établie que bien des siècles après. On peut cependant les croire jumelles, et à peu près de la même ancienneté que le monde. Il est vraisemblable qu'à leur naissance elles se partagèrent l'univers en même temps que Noé. L'une tourna à droite, l'autre à gauche. Elles allèrent avec les fils de ce patriarche s'établir dans les lieux déserts, qui ne demandaient que des habitans.

La petite prit pour elle le plus grand morceau. Elle s'apropria tout l'ancien continent. L'Afrique,

l'Asie, l'Europe tombèrent sous sa dépendance. Sa principale occupation fut d'y gâter les figures. Elle s'y appliqua surtout à faire la guerre à la beauté.

L'autre eut d'abord moins d'ambition : elle se contenta de régner dans l'Amérique : elle s'y confina avec les serpens, les reptiles de toute espèce qui désolent cette belle partie du monde ; mais ce ne fut pas sur les visages qu'elle étendit son domaine. Elle attaqua directement ce qui rend la beauté utile ou précieuse.

Elles vécurent ainsi plus de cinq mille ans, isolées chacune dans son département. Ce ne fut qu'au quinzième siècle qu'il leur prit envie de se rendre visite par la commodité des flottes espagnoles. Il faut qu'elles n'aient pas eu lieu de s'en repentir. Depuis ce temps, elles paraissent avoir pris le parti de ne plus se quitter. Elles sont convenues de mettre leurs trésors en commun. Elles dominent indistinctement et sans jalousie sur les quatre parties de ce bas monde, où tout est bien, comme le démontrent une foule d'illustres philosophes. L'accommodement des deux sœurs a fait une augmentation à la masse du bien général ; mais il faut avouer qu'il en a résulté quelques maux particuliers.

C'est à les adoucir, à les supprimer même en partie, que l'auteur de cet ouvrage a paru s'appliquer : nous avons cru entrevoir qu'il en indiquait des moyens aussi sûrs que faciles ; et l'on en concevra une bonne idée, quand on sçaura que cet auteur est monsieur le docteur Pangloss, l'aumô-

nier de monsieur le baron de Tunderthentronck et l'instituteur de Candide.

Tout le monde sçait ses avantures; mais personne ne connaît ses écrits. On n'ignore pas qu'il a été fouetté, ainsi que son élève, et de plus pendu par ordre de l'inquisition. Ses malheurs sont devenus immortels, grâce à la plume du célèbre M. Ralph, son confrère en métaphysique. Mais on ne se doutait pas qu'il eût la démangeaison ou le temps de devenir auteur. C'est cependant une vérité incontestable. Voici une de ses productions qui nous a paru digne de fixer les regards du public.

Il est difficile d'en assigner la date au juste. Il est assez probable cependant que le docteur l'a composée pendant son séjour chez l'anabaptiste Jacques (1). *Ce fut sans doute dans cette retraite salutaire que M. Pangloss s'occupa à méditer sur la cause dont il ressentait les effets. Il était plein de son sujet, et il s'amusa à mettre sur le papier les réflexions frappantes que lui suggérait son état. Il y perdit, comme on sçait, un œil et une oreille. Mais il conserva son manuscrit, et cette pièce précieuse a depuis échappé à toutes les traverses qui ont agité la vie de ce grand philosophe.*

Elles ne sont pas bornées, comme on pourrait penser, à l'époque qui termine l'Histoire de M. Ralph. L'association laborieuse que le besoin avait formée entre tous les compagnons de Candide dura peu. La prudente Vieille était le lien de la com-

(1) Voyez *Candide ou l'Optimiste*, chap. 4.

pagnie : elle mourut, et l'établissement auquel sa sagesse avait tant contribué, s'évanouit avec elle.

Cunégonde, privée de ses conseils, ne fit plus que des sottises. Elle finit par s'embarquer avec un corsaire qui allait croiser sur la Méditerranée, à la hauteur de Barcelone. Bientôt après, Candide s'éclipsa, accompagné du seul Martin, moins sans doute pour aller chercher sa femme, que pour se distraire du chagrin de l'avoir épousée.

Frère Giroflée s'était fait janissaire quelque temps auparavant. Pangloss partit avec Paquette, dans le dessein de suivre son élève et de le consoler, s'il pouvait le rejoindre. La petite métairie resta en propriété au seul Cacambo, qui depuis, sur le rapport du caïmacan de Constantinople, a été fait Visir du Banc, et que cette dignité n'a pas empêché de se retrouver, comme ses maîtres, exposé à de nouvelles infortunes.

Le docteur et sa compagne avaient pris une caïque pour les conduire à Smirne, où ils comptaient trouver quelque vaisseau pour revenir en Europe, dans l'espérance que Candide aurait choisi cette route. Malheureusement, sur les bords de la Propontide, Paquette avait recouvré de l'embonpoint et des couleurs. Elle attira l'attention du patron. Ce musulman fidèle lui trouva la blancheur du lys et la fraîcheur de la rose. Il la prit pour une Circassienne échappée de quelque sérail. Il eut du regret de contribuer à remettre tant de charmes à la discrétion des incirconcis. Au lieu de la débar-

quer à Smirne, il la transporta en Egypte, où il la vendit mille sequins au bacha du Caire.

Pangloss, par un déguisement fort ingénieux, et tout à fait digne de l'école de Leibnitz, trouva moyen de l'enlever. Ils parcoururent, depuis, toute l'Asie. Ils furent conduits par l'enchaînement des circonstances jusqu'à la Chine, où ils retrouvèrent le frère de Cunégonde, M. le baron de Thunderthentronck, toujours fier, toujours jésuite et exerçant des arts utiles, comme on verra dans le cours de cet ouvrage. Enfin, après une infinité de nouvelles courses, et de séparations plus ou moins fâcheuses, ils se rejoignirent à Paris. Paquette s'y donna un nom indien. Avec cette ressource et la curiosité qu'elle inspirait, elle fit en peu de temps fortune, quoique les voyages l'eussent un peu brunie.

Elle n'oublia pas dans sa prospérité M. Pangloss. Elle le soutint jusqu'à sa mort, qui arriva le 11 décembre de l'année dernière. Il avait assez rapidement appris le français, et traduit lui-même en cette langue l'ouvrage que nous publions. Il l'avait dédié, comme on va le voir, à sa bienfaitrice, qui nous en a remis le manuscrit.

On a trouvé dans ses papiers beaucoup d'autres mémoires en assez bon ordre. Ils contiennent tous ses voyages depuis son départ de Constantinople. Mademoiselle Paquette a pris soin elle-même de les faire passer par des mains sûres à M. Ralph; et nous sçavons, à n'en pas douter, que ce sçavant s'occupe en conséquence à composer une seconde

partie de l'Optimisme, qui ne tardera pas à voir le jour. Nous profitons volontiers de cette occasion pour désabuser le public à ce sujet. On a mis à la tête de quelques éditions furtives de l'Optimisme que M. Ralph était mort. On a été jusqu'à citer le lieu et l'année de cet accident, arrivé, dit-on, à Minden, l'an de grâce 1759.

Ce sont assurément les ennemis de M. le docteur qui ont fait courir ce bruit. Ils ont supposé qu'il avait fini ses jours sur un champ de bataille, sans doute pour insinuer qu'il était mort de peur. Cette nouvelle est fausse. L'immortel M. Ralph est encore plein de vie, en dépit de ses envieux. La publication de la seconde partie de son ouvrage en sera la preuve. Il n'attend, pour la faire paraître, que les cartes géographiques dont il veut l'accompagner. C'est une précaution qu'il regrette beaucoup de n'avoir pas prise pour la première partie.

Le public va juger du mérite du docteur Pangloss en qualité d'écrivain Nous ne doutons pas que cet ouvrage ne soit trouvé digne de sa réputation. Nous n'avons été alarmés d'abord que par le sujet. M. Ralph a articulé sans scrupule le nom du fruit qu'avait tiré son héros de ses leçons de physique expérimentale. Mais quand celui-ci eut lui-même acquis une parfaite connaissance du français ; quand il eut vu de près les bizarreries et la fausse délicatesse de cette langue, il n'osa jamais prendre sur lui, à ce qu'on nous a assuré, de hasarder la même licence que son historien. Il

chercha des circonlocutions, et donna à son livre le titre honnête que nous lui avons conservé.

On y reconnaît le zèle du précepteur de Candide pour la doctrine du plus profond métaphysicien d'Allemagne. Le mot seul de Monade *rappelle la gloire de son inventeur et la soumission de ses disciples. Si le défunt amant de mademoiselle Paquette a imaginé d'y joindre l'épithète de* Caco, *qui vient, comme on voit, du grec* cacos, *qui signifie méchant, incommode, c'est une marque de la subtilité de son esprit et de la rectitude de son jugement. En effet, de toutes les monades de Leibnitz, il n'y en a point de plus fâcheuse que celle-ci, et l'épithète est sans difficulté d'une justesse admirable.*

LA

CACOMONADE.

EPITRE

A MADEMOISELLE THÉRÈSE-JULIE-CLÉMENTINE PAQUETTE.

Vous l'exigez donc, mademoiselle : il faut absolument que je vous immortalise. Vous voulez que ma reconnaissance fasse passer votre nom à la postérité. Vous avez trouvé dans un gros livre de philosophie, imprimé de nos jours, que les Phrynés, les Aspasies valaient bien les Socrates et les Platons. Ce propos galant vous a enflé le courage avec justice.

Aspasie n'était probablement pas si belle que vous. Phryné avait moins de grâce et d'adresse. Vous tournez les têtes à Paris, comme elles le fesaient à Athènes ou à Thèbes. Ainsi ce n'est pas sans raison que vous vous croyez héritière de ces beau-

tés célèbres. Vous voulez succéder à leur gloire, comme à leurs talens ; à leur réputation, comme à leurs succès.

L'une donnait, comme on sçait, des leçons d'éloquence aux philosophes de son temps. Elle leur apprenait à manier délicatement les esprits. Le fameux maître d'Alcibiade étudia sous elle. Il ne rougissait pas d'avouer combien il lui avait d'obligations. C'est d'elle que Socrate recevait les préceptes admirables, qu'il avait soin d'inculquer ensuite à son jeune disciple.

L'autre voulait que ses amans, en se présentant, lui remissent entre les mains une pierre bien dure. C'était là le signal auquel sa porte s'ouvrait. Elle en conservait même, dit-on, soigneusement les modèles. De cet amas prodigieux elle fit bâtir, pour l'amusement de sa vieillesse, une pyramide fort élevée ; et les voyageurs ont mis, avec raison, ce monument au rang des sept merveilles du monde.

Pour vous, mademoiselle, vous n'enseignez point par des paroles à surprendre les cœurs. Si vous donnez des leçons de ce grand art, c'est à vos compagnes, et par des exemples. Vous n'exigez pas tout à fait une pierre de ceux qui recherchent vos faveurs. Ce n'est pas peut-être que vous soyez moins curieuse qu'une autre de pyramides, ni moins propre à les faire élever ; mais les usages et le climat sont différens en France et dans la Grèce.

L'Attique, la Béotie, étaient des pays arides et stériles ; les pierres y croissaient abondamment. Une jolie femme n'avait qu'à avancer la main pour

en trouver. Les marbres, si l'on peut ainsi parler, s'élançaient d'eux-mêmes à sa rencontre.

Sur une terre plus heureuse, vous n'avez pas les mêmes ressources. Les pierres s'éclaircissent tous les jours dans Paris et aux environs. La grande consommation qui s'en fait journellement dans les palais de cette capitale en anéantit l'espèce. Si l'on n'y en transportait pas de temps en temps quelques-unes du fond des provinces, il est à croire que cette ville s'en trouverait bientôt entièrement dépourvue.

Vous vous conformez sagement, mademoiselle, aux loix générales et indispensables de la nature. Au lieu de vous opiniâtrer à combattre sa faiblesse, vous ne vous occupez que de ce qui peut vous en dédommager. Vous tenez les hommes quittes de la pierre, pourvu qu'ils la remplacent par beaucoup d'or.

Vous vous arrangez d'ailleurs de façon à n'y rien perdre. On sçait quel art vous mettez dans la combinaison des hommages que l'on vous offre. Personne n'ignore avec quelle intelligence vous en assortissez les différentes espèces. Vous imitez les cabaretiers adroits qui, de plusieurs vins médiocres, composent une liqueur excellente.

Vous coupez la faiblesse d'un Parisien avec la fermeté d'un Provençal, et la fadeur d'un habitant du Marais avec la séve d'un Bourguignon. Vous mariez la mousse pétillante de la Champagne avec la chaleur de l'Amérique, et l'épaisseur de l'Allemagne avec la finesse de l'Italie. Corrigeant ainsi les dé-

fauts de chaque nation par le mélange des vertus opposées, remédiant à l'insipidité des unes par le piquant des autres, vous réussissez à vous faire une suite de vie très agréable, à vous procurer une continuité de plaisirs non interrompus.

Votre modestie veut bien épargner à la postérité les monumens de vos triomphes : mais s'il fallait calculer le nombre de ceux que vous auriez pu laisser, je crois que toutes les Phrynés de l'antiquité ne songeraient pas à vous rien disputer. Voilà beaucoup de raisons pour vous croire au dessus des Socrates anciens et modernes.

Cependant, il faut l'avouer, tant de gloire est un peu balancée par des inconvéniens qui la déparent. Vous voyez arriver chez vous avec plaisir les trésors que l'avarice arrache dans les montagnes du nouveau monde, et que la folie disperse sur les sophas de l'Europe. Vous ouvrez, comme Danaé, votre sein à cette pluie précieuse, dont vous connaissez si bien la valeur et l'utilité.

Malheureusement elle fait souvent germer dans l'ancien continent certaines perfections que la nature n'avait destinées qu'au nouveau. Le Génois Christophe Colombo nous en apporta précieusement le germe en 1493, avec l'or de Saint-Domingue. Depuis ce temps elles ont pullulé avec une facilité admirable, et nous le sçavons bien.

De deux sœurs qui portent à peu près le même nom, la cadette semble avoir fait le plus de progrès. Elle ne cesse, depuis près de deux siècles, de travailler à étendre sa domination. C'est surtout par

sa prodigalité qu'elle y a réussi. Elle a comme les conquérans politiques, beaucoup gagné de terrain, en ne ménageant pas ses présens.

Ce n'est pas qu'on en soit extrêmement avide dans le fond. Il y a peu de personnes disposées à les rechercher volontairement ; mais elle y joint, en les offrant, un attrait si séducteur, que les cœurs les plus défians ont peine quelquefois à s'en préserver. On les accepte sans presque s'en apercevoir ; et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que, lorsqu'on vient à s'en trouver chargé, on n'est pas toujours le maître de s'en défaire.

On ne s'en débarrasse pas, même en les faisant circuler. Ils ont la faculté de se multiplier sans affaiblir la source qui les produit. C'est ainsi qu'une bougie allumée peut servir à en allumer mille autres, sans rien perdre de son éclat et du feu qui la dévore.

C'est là sans doute, mademoiselle, une terrible infortune. Vous voudriez bien qu'on pût y remédier. Je le désire aussi de tout mon cœur. Cherchons-en ensemble les moyens. Je consens volontiers à vous en faire les honneurs.

Les courtisanes grecques se sont distinguées, l'une par les charmes de son esprit, l'autre par les agrémens de sa danse, une autre par ceux de sa figure. Pour vous, je veux que votre mémoire devienne éternelle par des services rendus à l'humanité. On connaît assez votre complaisance pour elle. On ne sera pas surpris que vous ayez choisi ce chemin pour parvenir à la gloire.

On en parle tant de cette humanité! La philosophie de nos jours lui donne un si beau lustre! Vous la voyez se développer avec tant d'éclat depuis Stockholm jusqu'à Lisbonne, depuis les frontières du Mogol jusqu'à Londres! Nous venons de nous battre avec toute la politesse et la douceur possible, pendant sept années complètes. Dans cet intervalle, il n'y a guère eu qu'un million d'hommes coupés, percés, rôtis, écrasés dans les batailles sur terre ou sur mer.

Les maladies, les fatigues, les hôpitaux n'en ont pas emporté plus de deux millions. Depuis Berlin sur la Sprée, jusqu'à Villa-Velha, sur les bords du Tage, on ne compte pas tout à fait vingt mille lieues quarrées, ravagées en tout sens avec quinze ou vingt millions de créatures à deux pieds sans plumes, réduites par des héros à la misère et au désespoir.

Nos recherches ne pouvaient paraître dans un temps où l'humanité eût fait plus de progrès. Il n'était pas possible de leur choisir des circonstances plus favorables. Hâtons-nous donc de les publier : n'attendons pas le retour de la barbarie. A juger de ses fureurs contre le genre humain, par l'état où il se trouve dans un siècle de lumières et de philosophie, nous courrions risque de ne plus trouver sur la terre d'hommes pour nous entendre.

Pardonnez, mademoiselle, si je ne m'adresse plus à vous dans le reste de cet ouvrage. C'est à vous que je le dédie: mais je le consacre à l'humanité. Il s'agit d'instruire les peuples, et de guérir les er-

teurs des hommes. Il est question d'épurer le culte de Vénus, de chasser l'air dangereux qui remplit ses temples, de purifier jusqu'à ses autels.

En traitant des expiations nécessaires pour y parvenir, je ne parlerai plus de vous ; mais j'y penserai sans cesse. Je semblerai perdre vos charmes de vue ; mais le sujet m'y ramènera toujours assez.

Je vais examiner soigneusement par quels moyens on pourrait parvenir à détruire la puissance de l'ennemie dont nous nous plaignons. Il ne sera pas mal de dire auparavant quelques mots de sa nature et de sa naissance. Il faudra remonter à son origine, et en donner l'histoire en abrégé. C'est un événement dont les médailles subsistent ; mais l'époque en paraît obscure. Il serait bien utile, bien glorieux de réussir à la fixer.

Au reste, vous ne serez ni surprise, ni effrayée du nom de *Cacomonade*, dont je me suis servi pour travestir cette ennemie cruelle, que je n'aurais osé nommer autrement. Ce mot est tout grec, à la vérité : mais la chose qu'il désigne est toute française, et même est assez faite aujourd'hui pour la bonne compagnie. D'ailleurs vous êtes familiarisée avec le langage de Leibnitz. Je vous ai enseigné ce que c'était qu'une monade, dans le sens de cet homme incomparable. De votre côté, c'est vous qui m'avez appris à allonger ce nom par l'épithète de *caco*, que je n'aurais jamais inventée sans vous. Vous m'entendrez donc sans difficulté, et je vais entrer en matière sans inquiétude.

CHAPITRE PREMIER.

—

De la nature de la Cacomonade.

Ce sont deux grandes et sublimes questions que ces deux-ci. Qu'est-ce que la Cacomonade? D'où vient la Cacomonade? Il y a longtemps que d'illustres sçavans en ont senti la profondeur et l'utilité. Ils se sont appliqués à les résoudre. Leurs travaux n'ont peut-être pas encore été suivis d'un succès bien brillant : mais du moins ils nous ont mis sur la voie. Il ne tient qu'à nous de marcher sur leurs traces dans le pays qu'ils ont parcouru, et d'y aller plus avant qu'eux si nous pouvons.

Des réflexions sérieuses leur ont appris que la Cacomonade était un poison (1). On n'est pas tout à fait d'accord sur le sens de ce mot ainsi appli-

(1) Le manuscrit porte un terme plus énergique C'est celui qui est vraiment usité parmi les maîtres de l'art. Nous le plaçons ici en cachette, et en dispersant ses membres de façon qu'on puisse les méconnaître si l'on veut, V.I.R.U.S. Ceux ou celles qui ne voudront pas y jeter les yeux seront les maîtres de le passer : ceux au contraire qui l'envisageront sans effroi pourront le restituer partout à la place de poison.

qué. Mais quand on ne pourrait avoir des idées claires, c'est beaucoup, en toute espèce de science, que de trouver un terme qui ne signifie rien. On en a moins de peine à le faire cadrer avec tous les systèmes possibles. La Cacomonade est donc un poison.

De plus, ce poison est phlogistique, corrosif, coagulant et fixe (1). Il est phlogistique, parce qu'il cause des inflammations. En qualité de corrosif, il attaque la peau, et y fait naître des solutions de continuité. Comme coagulant, il arrête le cours des humeurs que la nature avait destinées à circuler en liberté. Enfin, c'est parce qu'il est fixe, qu'on a de la peine à le chasser. Voilà toute la théorie de la Cacomonade, développée par un de ses meilleurs historiens. Elle est, comme on voit, claire nette, intelligible.

Les charlatans se sont mêlés quelquefois d'en donner une autre. Il en parut, par exemple, un célèbre à Paris en 1727. Il prétendait que toutes les infirmités humaines, et celle qui nous occupe comme les autres, étaient produites par de petits animaux qui s'introduisaient dans le sang. Suivant son système, ce qu'on appelle remède était un composé d'autres petits animaux, ennemis irréconciliables des premiers. Ceux ci donnaient vigoureusement la chasse à leurs adversaires.

Ainsi le corps d'un malade était un champ de ba-

(1) Voyez le sçavant Traité de M. A..... *de morbis venereis*.

taille. Il s'y faisait des prodiges de valeur. La fièvre y conduisait ses escadrons légers ; la Cacomonade, son infanterie coagulante. On voyait bientôt arriver la Faculté pesamment armée, avec des bataillons de quinquina ou de vif-argent. Elle développait successivement les différens corps de cette milice redoutable. On combattait longtemps avec vivacité, jusqu'à ce que les animalcules du quinquina l'emportassent sur ceux de la fièvre, ou que les mites corrosives fussent chassées par les insectes métalliques, à moins que le champ de bataille, accablé par tant d'efforts, ne s'abîmât lui-même en terre, engloutissant avec lui les vainqueurs et les vaincus ; ce qui arrivait le plus souvent.

Si cette idée n'était pas vraie, elle était du moins réjouissante. Mais la gravité des docteurs-régens l'a proscrite. Fâchés de se voir réduits par elle à n'être plus que les colonels d'un régiment de rhubarbe ou de sené, ils ont fait main-basse sur toutes ces petites armées qu'on leur donnait à conduire. Ils ont mieux aimé rester chefs de quelques corpuscules aveugles, que de commander à des légions nombreuses et animées. Ils ont choisi de remettre au hazard l'harmonie dans les humeurs, avec des instrumens tout matériels, plutôt que de l'y ramener en bon ordre, escortée de troupes actives et bien disciplinées. N'est-ce pas là préférer, comme on le leur reproche, l'inaction au mouvement, et la mort à la vie ?

On ne peut trop regretter ce système : il aurait donné lieu aux hypothèses les plus amusantes. La

métaphysique, la physique, la philosophie, la médecine en fournissent de plus absurdes, mais non pas de plus agréables. Il faut bien pourtant se consoler de sa perte. Il faut s'en tenir, avec une foule de grands hommes, à sçavoir que la Cacomonade est un poison corrosif, coagulant, phlogistique et fixe.

CHAPITRE II.

Du principe de la Cacomonade.

Nous ne sommes pas aussi bien instruits sur l'origine de la Cacomonade que sur sa nature. Nous connaissons l'effet mieux que la cause. Il est certain que le premier ne résulte aujourd'hui que de la communication avec une personne imprudente ou malheureuse. Nous n'en apportons point le germe en naissant. La nature ne nous a donné que la propriété de le recevoir.

Il faut bien pourtant qu'il se soit une fois produit de lui-même dans le premier homme qui s'en est trouvé saisi. Dieu sans doute, en créant Adam, ne l'en a pas gratifié de sa main. L'Être suprême, en le formant pour la génération, lui en remit les organes aussi sains, aussi parfaits que sa compagne pouvait le désirer.

Si, depuis, il y est arrivé de l'altération, c'est vraisemblablement quelque malheureux individu de sa postérité qui en aura eu les prémices. Mais quelle peut avoir été la cause de ce développement singulier ? Est-ce l'air ? Sont-ce les alimens, ou l'abus du plaisir ?

Le climat des lieux qu'on regarde comme la patrie de la Cacomonade n'est pas plus malsain que celui des contrées où elle ne s'est glissée qu'à l'aide des hommes. Leurs productions, loin d'être dangereuses, sont pour nous une ressource sûre dans bien des maladies. Quant au libertinage, il ne naît guère que du luxe et de l'opulence. Or ces deux fléaux de notre espèce étaient certainement ignorés dans le pays où nous avons été chercher le fléau qui les suit souvent, et les punit dans le nôtre.

Ces trois causes sont pourtant les seules qui puissent avoir influé sur sa naissance. Chacune d'elles a trouvé de zélés défenseurs. Les uns ont dit que l'air seul avait suffi pour produire dans l'isle Hispaniola le venin qui attaque aujourd'hui la génération partout ailleurs Mais il est clair qu'ils se sont trompés.

Depuis deux cents ans et plus, l'expérience prouve qu'à Saint-Domingue ce fruit ne se recueille et ne se sème pas autrement qu'en France. Il y croît, comme ici, au milieu du plaisir. On y conserve un sang libre et pur tant qu'on se contente de respirer l'air frais. S'il avait pourtant quelque qualité contagieuse, elle se ferait sentir depuis la conquête, aux Européens ainsi qu'aux naturels du pays. C'est ce qui ne se voit pas. Ce système n'est donc pas recevable.

D'autres ont prétendu que cette propriété était spécialement attribuée aux anthropophages, à cause de leurs alimens, comme si la chair humaine était par elle-même un poison. Les peuples qui font ou qui fournissent de ces festins peu polis sont bien

plus rares qu'on ne l'imagine. Leur façon de vivre doit d'ailleurs les rendre très-robustes, et par conséquent très-sains. Il est donc absurde de penser que leur chair, en passant par l'estomac de leurs ennemis, puisse y prendre la vertu de les empoisonner.

Ce serait une vengeance assez permise: mais on ne se venge point, quand on a été mis à la broche. Pour que le gigot d'un Caraïbe eût pû occasionner de longs remords aux honnêtes gens qui s'en régalaient, il aurait fallu que les parties voisines n'eussent pas été en bon état; ce qui, comme on voit, ne résout pas la difficulté.

Un habile médecin, dans un gros livre sur ces matières, a embrassé le troisième système. C'est, suivant lui, l'excès des plaisirs dans les pays chauds et le peu de choix dans les momens propres à les goûter qui ont introduit la Cacomonade sur la terre. Il raconte à ce sujet des particularités fort curieuses.

« Les femmes au royaume de Mélinde, dit-il d'a-
« près Tavernier, sont si dangereuses une fois par
« mois, que si un Européen a le malheur de s'arrê-
« ter à l'endroit où l'une d'elles aurait pissé dans
« ce temps fatal, il en attrape la fièvre, des maux
« de tête, et quelquefois la peste. » J'avoue qu'en lisant ce passage, j'ai fait des souhaits ardens pour qu'il ne prît jamais à une femme de Mélinde envie de s'arrêter sous ma fenêtre.

Heureusement M. A., même en citant ce trait, avoue qu'il ne convient pas à nos climats; mais il

n'en persiste pas moins à croire qu'il doit y avoir une relation très-intime entre l'origine de la Cacomonade et l'influence pestilentielle de ces beautés basanées du Zanguebar. Il s'obstine à soutenir que celle-ci a été la raison suffisante de l'autre. On peut voir dans son ouvrage même avec quelle force et quelle justesse il en raisonne.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'en faisant de pareils systèmes, on parvient à chasser la Cacomonade, comme si les mots barbares avec lesquels on la définit signifiaient des vérités lumineuses et incontestables.

C'est ainsi qu'on calcule les éclipses, en regardant les planètes comme de petites parcelles échappées du soleil, quand, au temps de la création, il fut froissé par une grosse comète. C'est ainsi qu'on profite de la boussole, en expliquant les déclinaisons de son aiguille par un tourbillon magnétique qui l'enfile par un bout. C'est ainsi qu'on ne laisse pas que de digérer et de faire un bon chyle, en disputant pour sçavoir s'il est produit par dissolution, ou par fermentation, ou par trituration.

Nous avons beau faire, il faut l'avouer, les progrès mêmes de l'esprit humain en tout genre en marquent les bornes. C'est une vérité au-dessus des disputes ; mais quoiqu'elle soit évidente, il ne faut pas laisser, tout en la méditant, de consulter l'almanach quand on veut sçavoir le lieu du soleil, et la boussole quand on se trouve hors de la vue des côtes. Il ne faut pas hésiter à remplir

son estomac quand on a faim, ni à recourir aux administrateurs du vif-argent quand on s'apperçoit de quelque similitude entre notre climat et celui de l'Amérique.

CHAPITRE III.

Si nous sommes en droit de nous plaindre de la nature, en réfléchissant aux maux que nous cause la Cacomonade.

Si quelque chose peut donner en apparence aux hommes le droit de murmurer contre la nature, c'est sans doute ce fléau dont elle les accable. Elle l'a annexé à des plaisirs dont elle fait dépendre la continuation de leur espèce. A côté du plus grand de tous les attraits, elle a placé le plus grand de tous les dangers. Elle nous met ainsi dans l'alternative, ou de ne point remplir ses vues, ou de craindre toujours d'être punis pour les avoir remplies.

Dans les autres sensations agréables, elle n'a du moins attaché le châtiment qu'aux excès. Le vin ne fait mal à la tête que lorsqu'on en boit trop. On n'a point de douleurs à l'estomac, quand on mange sobrement. La vue n'est blessée que quand on la fixe sur des objets trop brillans.

Mais l'organe le plus nécessaire et le plus précieux, celui qui donne à l'homme un des droits de la divinité, est aussi précisément celui dont l'usage, même modéré, peut amener le plus de regrets et de

remords. Il ne faut qu'un instant pour empoisonner la vie la plus réglée.

L'Être suprême, disent les poëtes, a près de lui le bien et le mal dans deux tonneaux. C'est là qu'il puise à pleines mains, suivant son caprice, les présens qu'il distribue à notre petite fourmilière. La Cacomonade était sans doute la lie du mauvais tonneau; et le jour que Jupiter nous la donna, il vida l'une de ses futailles.

Il faut pourtant jeter un coup d'œil sur l'histoire, avant que d'accuser la nature d'injustice. Si cette mère tendre avait eu dessein de nous épargner le fléau dont nous gémissons; si elle s'était appliquée à le cacher dans un petit coin de terre inconnu; si elle avait mis entre nous et cette terre funeste quinze cents lieues de mers orageuses; si elle s'était appliquée à nous ôter tous les moyens imaginables d'y arriver: nous lui devrions de la reconnaissance pour des précautions si sages et si affectueuses.

Si ensuite notre inquiétude seule avait rendu ces précautions inutiles; si à travers des obstacles presque invincibles, nous étions parvenus à la coupe amère qui enfermait le poison dont elle nous écartait; s'il était vrai que nous nous fussions hâtés d'y tremper les lèvres, malgré les objets effrayans qui devaient nous en éloigner, la nature ne mériterait sans doute aucun reproche de notre part.

Nous serions seuls coupables d'avoir violé ses ordres. Nous serions justement punis pour avoir découvert un secret que son indulgence voulait

nous cacher. Or c'est ce que l'histoire nous apprendra. Nous y verrons peut-être la justification de la Providence.

Le récit des événemens passés nous montrera combien elle avait craint pour nous les infortunes qui nous accablent. Nous serons obligés de convenir que pour nous rendre aussi malheureux que nous le sommes, il a fallu la forcer dans ses derniers retranchemens. Nous avouerons que ses soins auraient suffi pour établir notre repos, si notre audace en tout genre n'allait plus loin que sa bonté.

CHAPITRE IV.

Si les anciens ont connu la Cacomonade.

On s'est beaucoup fatigué à chercher l'époque précise de cet événement. La Cacomonade a exercé la patience et la sagacité des commentateurs en plus d'un sens. Il y en a qui attribuent aux Grecs et aux Romains l'honneur de nous l'avoir transmise. Ils la voient passer, par des lignes droites, d'Asie en Europe, d'Athènes à Rome, d'Italie en France.

Ils lui supposent différens masques dont elle s'est servie successivement, jusqu'à celui qu'elle montre de nos jours. Il faudrait, suivant leur système, qu'elle s'en fût bien trouvée : car elle le porte depuis trois siècles, sans qu'il paraisse trop usé. Mais cette opinion n'est pas admissible, il faut l'avouer. On voit évidemment que les anciens, plus heureux et plus sages que nous, ou du moins plus fidèles aux vues de la nature, n'ont jamais essuyé le châtiment que nous souffrons.

Homère est exact jusques dans les minuties. Il a placé dans son poëme tout ce qu'il sçavait de médecine, d'anatomie, de géographie, de physique. Il nous apprend qu'on faisait de son temps une boisson délicieuse avec du fromage rapé dans du

vin. Il parle souvent de Vénus. Il raconte comment Diomède la perça d'un grand coup de lance. S'il avait connu à cette déesse le secret qu'elle a depuis possédé en Amérique, il lui en aurait sans doute fait faire usage pour se venger du héros. Il aurait introduit le dieu Mercure, avec ses talonnières dorées, s'empressant d'apporter le remède.

Cette allégorie ne se serait pas trouvée la moins ingénieuse de son poëme. Elle aurait été d'autant plus juste, qu'en effet Mercure était du parti opposé à celui de Vénus. Peut-on croire que ce divin poëte eût manqué l'occasion de les faire combattre sur les bords du Simois, aux yeux des Grecs et des Troyens? N'était-ce pas là vraiment le cas de représenter la terre et la mer ébranlées dans l'attente du succès, et la nature entière partagée à la vue d'un combat qui devait décider de son sort?

Quel dommage qu'Homère n'ait pas pu faire en personne des expériences sur cette matière dans quelqu'une des isles Cyclades! Il en aurait enrichi ses deux poëmes. Madame Dacier aurait été intarissable dans ses notes sur cet objet intéressant. Une pareille fiction enchassée dans l'Iliade serait devenue, pour les commentateurs des siècles passés et à venir, une source éternelle de scolies, de réflexions et de disputes instructives.

Il est clair qu'Homère l'aurait employée, s'il l'avait pu. Si de son temps les dieux ou les hommes avaient connu la Cacomonade, il en aurait parlé. Son silence est une preuve incontestable qu'au siége de Troye, et longtemps après, Vénus était

encore innocente; elle se laissait blesser et ne blessait pas.

Dans les siècles postérieurs, Hippocrate, et depuis, Galien ont vécu dans la même ignorance. Le vif-argent ne leur paraissait remarquable que par sa pesanteur et sa fluidité. Les héros dont ils gouvernaient la santé n'étaient pas plus sages que les nôtres. Ils étaient aussi lestes, aussi brillans. On nous a conservé le détail de leurs exploits en tout genre. Nous sçavons comment ils faisaient l'amour, comment ils maniaient leurs lances de fer. Mais nous ne voyons point qu'ils employassent l'autre métal, auquel nos guerriers ont si souvent recours.

César était sans contredit un grand homme. On l'appelait le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. Si ces noces passagères avaient été alors sujettes à quelque accident, peut-on croire qu'après en avoir tant célébrés, il se serait trouvé n'avoir gagné que l'épilepsie?

On dit bien qu'Auguste se faisait souvent frotter devant le feu, ce qui pourrait être suspect : mais c'est avec une étrille qu'on le frottait, ce qui ne l'est plus. Il n'avait pas trouvé d'autre moyen pour conserver sa santé, et s'adoucir la peau, suivant le judicieux Suétone.

Ni Tibère, ni Caligula, ni Néron, ni tous ces prodiges de lubricité auxquels la maîtresse des nations a été si long-temps soumise, n'ont jamais fait usage de l'argent en liqueur. On ne voit point de poëte grec ou romain célébrer ses vertus.

Ceux-mêmes qui se sont immortalisés par le libertinage ne nomment aucune punition attachée à ses excès.

Ovide, dans son Art d'aimer, indique tout ce qu'on peut craindre de la part d'une maîtresse. Il parle des dangers attachés au commerce d'une beauté volage. C'était là sans doute le moment de placer la Cacomonade, si elle était parvenue jusqu'à lui. Cependant il n'en dit pas un mot.

Horace se fâche contre un ail qui lui avait piqué la langue. Aurait-il oublié de faire quelque imprécation en beau style contre le vif-argent, s'il en avait tâté? Il dit énergiquement, et sans détour, à une vieille, des horreurs que la politesse française ne peut pas même imaginer ; ne lui aurait-il pas souhaité la Cacomonade, si elle avait été de son temps en usage dans la bonne compagnie?

On peut en dire autant des Tibulle, des Catulle, des Gallus, qui, chantant et fréquentant les mauvais lieux, en auraient sans doute déploré les périls, s'il y en avait eu. Ils partageaient paisiblement avec le public les faveurs de leurs maîtresses. S'ils se plaignaient quelquefois de leur inconstance, ce n'était pas qu'elle eût jamais pour eux des suites désagréables.

Il est donc clair que les Corynnis, les Lycoris, les Lesbies, très-inférieures d'ailleurs aux ***, aux ***, leur étaient pourtant supérieures en un point. Il ne fallait peut-être pas plus de peine pour les subjuguer : mais il en fallait moins pour les oublier. Quand on se rappelait leurs faveurs, on ne

songeait qu'au plaisir de les avoir reçues. On ne cherchait point de spécifiques pour s'aider à en perdre la mémoire, et on ne voyait point de personnes secourables tapisser les murailles de Rome avec les affiches de leurs recettes.

CHAPITRE V.

—

Si Job a eu quelque relation personnelle avec la Cacomonade.

Ne pouvant faire honneur à cette héroïne d'un commerce réglé avec les héros de l'histoire profane, on a tâché de l'en dédommager en la mettant aux prises avec ceux de l'histoire sacrée. Un illustre bénédictin lui a fait une généalogie bien respectable. Il lui suppose une alliance très-intime avec le célèbre Job, et la fait descendre de lui en ligne directe.

On ne se serait pas attendu sans doute à trouver ce trait de son érudition dans des commentaires sur l'Ecriture-Sainte : mais puisque le disciple de saint Benoît a pû sans scrupule traiter une pareille matière dans un livre tout édifiant, on doit me permettre dans le mien de discuter ses raisonnemens. Puisqu'un tel sujet n'a causé aucun scandale sous sa plume et au lieu où il l'a placé, on ne doit pas être surpris de le voir ici, où il se trouve bien plus naturellement.

Le sçavant frère dom Calmet a donc mis au rang

des ancêtres de la Cacomonade le vertueux Job, qui en ce cas la tenait de sa femme, qui sans doute l'aurait tenue du diable. Mais, en vérité, c'est bien assez pour un si saint homme d'avoir eu une méchante femme. Pourquoi supposer qu'il ait reçu d'elle autre chose que des insultes ?

Il est vrai qu'il était assis sur un fumier, et qu'il avait de l'embarras dans les humeurs. Il dit lui-même que sa chair est couverte d'ulcères, que sa peau est toute desséchée, que son sang est coagulé comme du fromage ; ce qui, suivant M. A...., convient aux trois principaux symptômes dont il a fait la description.

Il est vrai aussi que pour consoler Job, trois de ses amis restèrent auprès de lui pendant sept jours et sept nuits, sans dire un seul mot.

Il est vrai encore qu'après ce long silence, Eliphaz, un d'entr'eux, accuse indirectement son cher ami de s'être livré à l'iniquité, et d'avoir semé la douleur dont il recueille le fruit. Il lui reproche en termes figurés d'avoir aimé les maisons de boue, dont le fondement n'était pas propre, et d'y avoir attrapé quelque chose d'assez semblable à la teigne.

Tout cela ne prouve pourtant point que le diable ait été chercher, il y a quatre mille ans, un grain de Cacomonade en Amérique, pour en inoculer un pauvre homme de Chaldée. On voit bien que la maladie de celui-ci était corrosive, phlogistique et coagulante : mais enfin il n'est pas décidé que ces trois caractères soient attachés exclusivement à une seule incommodité.

L'historien de Job aurait-il oublié de parler du venin, s'il en avait été question? N'aurait-il pas désigné le siége de la maladie? Il nous apprend que le patient pansait ses plaies avec des pots cassés. J'en appelle à tous ceux qu'une expérience suivie a éclairés de nos jours en pareil cas : je leur demande s'ils se sont jamais avisés d'employer une pareille charpie.

D'ailleurs Job ne paraît pas s'être exposé au châtiment dont il s'agit. Ses intimes amis, en lui disant beaucoup d'injures, après leur consolation silencieuse, conviennent qu'il faisait peu d'accueil aux femmes sans maris, *viduas dimisisti vacuas*, par où l'on voit qu'il était homme à précautions.

Il s'écrie lui-même : Où est le temps où je lavais mes pieds dans du beurre, où je mettais ma bougie sur ma tête, où en me voyant les jeunes gens se cachaient de honte, où les vieillards se tenaient debout par admiration? Si alors mon cœur s'est trompé sur une femme; si j'ai tâché de me glisser par une porte appartenante à mon ami, que mon épouse devienne la..... d'un autre et que tous mes voisins puissent.....! Ce n'est point là sans doute le langage d'un libertin digne d'avoir part aux trésors de l'Amérique.

Ce qui peut avoir trompé le commentateur, c'est que ce modèle de patience avoue que la pourriture est son père, et que les vers sont sa mère et sa sœur. Le docte bénédictin a cru sans doute que la Cacomonade pouvait trouver sa place dans une pareille famille. Mais ce n'est qu'une probabilité

Elle ne peut autoriser que des conjectures. Elle n'est point assez grave pour nous réduire à penser que Job ait jamais eu besoin de la liqueur des baromètres.

CHAPITRE VI.

Si la lèpre était la même chose que la Cacomonade.

Des gens fort bien instruits de l'histoire des croisades, voyant avec quelle ardeur ces guerriers impétueux avaient violé des filles sarrasines sur les ruines de Jérusalem, et chagrins d'ailleurs de voir raccourcir l'empire de la Cacomonade, ont imaginé d'établir son siége dans la Palestine. Ils ont voulu la confondre avec la lèpre, qui fut, comme on sçait, tout le fruit des expéditions édifiantes, mais cruelles, des 12e et 13e siècles.

La lèpre était une petite indisposition qui survenait à la peau. Elle en variait la teinte, sans la cicatriser. Elle en parsemait la surface de larges couches de la plus belle couleur d'albâtre à la vérité, mais qui ne laissaient pas que de causer des démangeaisons violentes, avec une forte envie de se gratter.

Elle n'a été connue ni des Grecs, ni des Romains, ni des Gaulois, ni des Germains, ni des Asiatiques, Perses, Syriens, etc. Elle paraît avoir été la maladie essentielle de la Palestine. Les habitans de ce pays

sont les seuls que la nature en ait avantagés elle-même, en leur laissant le pouvoir de la communiquer aux prosélytes qui en seraient curieux, ainsi que la circoncision.

Les juifs avaient déjà l'usage d'aller, tout en se grattant, négocier dans les différentes parties du monde; mais il paraît qu'ils n'y laissaient que leurs marchandises. Ils étaient dès lors aussi malpropres, aussi usuriers, aussi méprisés qu'ils le sont aujourd'hui. Il n'y avait qu'eux à qui la religion fît un devoir de la propreté. Il n'y avait qu'eux qui la négligeassent; et ce n'était aussi que chez eux qu'on trouvait des hommes couverts de taches blanches, avec des chatouillemens.

Des mœurs contraires mettaient les étrangers à couvert des suites qu'aurait pu avoir un commerce réglé avec cette nation. Les Romains, en brûlant le temple, en égorgeant les prêtres, en rasant Jérusalem, n'eurent point de part à ses démangeaisons. Le fréquent usage du bain, et la propreté, dont ils faisaient grand cas, les en garantit.

Elles passèrent en Europe, quand nos ancêtres eurent été se laver dans le Jourdain. Ils allèrent se frapper la poitrine auprès de la montagne des Oliviers. Ils y restèrent peu, mais assez cependant pour acquérir l'habitude de se gratter, comme les enfans d'Israël. Ils revinrent en France tout couverts de palmes et de lèpres.

Comme ils suaient beaucoup, qu'ils se baignaient rarement, et que leur économie ne permettait pas de laver souvent les robes de gros drap dont ils

se couvraient, ils transmirent longtemps à leur postérité la coutume de porter sur la peau des écailles couleur de lait et de les frotter décemment avec le bout du doigt. C'était alors la contenance des gens du bel air, comme, aujourd'hui, d'ouvrir une tabatière, ou de badiner avec une navette.

L'usage du linge, devenu universel, a fait disparaître cette coutume précieuse. Elle ne se renouvelle que dans certaines incommodités passagères, telles, par exemple, que la g.... de la grosse espèce. On pourrait assez légitimement la soupçonner d'être une descendante de la lèpre, ou du moins son alliée très-proche. Voilà ce que l'histoire nous apprend de cette maladie, à qui les croisades ont donné une grande vogue en Europe.

On ne peut guère, d'après les signes qui la caractérisent, la confondre avec la Cacomonade. Les taches blanches, les démangeaisons ne vont point avec cette dernière. Elles ne paraissent pas l'avoir accompagnée jamais. Si celle-ci cause quelques chatouillemens, ils sont intérieurs et peu durables ; si, en se montrant au dehors, elle adopte quelque couleur, on sçait assez que ce n'est pas le blanc consacré par essence à la virginité.

D'ailleurs la lèpre n'attaquait point la génération. Si elle ne la favorisait point, il est sûr du moins qu'elle ne lui faisait aucun tort. Il semble même qu'elle en fortifiât les organes. Il y avait dans ce temps-là des femmes qui portaient envie à celles des lépreux, et l'on voyait se vérifier le proverbe, *à quelque chose malheur est bon*.

On lit, dans un poëme rimé du 12e siècle, ces deux vers :

Felix atque ortu vere dicenda beato
Vivere quæ potuit leproso juncta marito.

Ainsi, tandis que la loi ordonnait de chasser ces pauvres gens de leur ménage, la nature s'appliquait à leur rendre de quoi y rester avec honneur. Ce n'est pas la seule fois que les loix et la nature se soient trouvées en contradiction.

Un très-fameux médecin a démontré par un beau raisonnement que cet effet devait nécessairement s'ensuivre de la lèpre. La Cacomonade n'a pas le même avantage à beaucoup près. On peut donc conclure qu'elles n'ont entr'elles rien de commun.

La seule ressemblance que je leur voie, c'est d'avoir été toutes deux transportées en Europe, après des expéditions aussi injustes que sanguinaires. Les croisades et le ravage de l'isle Hispaniola sont les époques des deux plus tristes fléaux dont l'espèce humaine ait été affligée en Europe depuis le péché originel. Il semble que la nature ait donné exprès pour nous punir, aux pays que nous allions usurper, de quoi infecter le sang de leurs impitoyables conquérans.

Mais cet exemple ne nous corrigera pas. On parle de pays à découvrir, de nouveaux mondes encore inconnus, vers les terres Australes. L'avarice s'est déjà éveillée à ce bruit qui la flatte. On s'est hasardé à les chercher. Les brouillards, et peut-être la pitié de la Providence, nous en ont écartés

jusqu'ici. Il y a tout à parier que si jamais nous les découvrons, nous y porterons notre avidité et notre barbarie, et qu'ils nous rendront en échange un troisième fléau, dont nous aurons grand soin d'enrichir notre climat.

Quoi qu'il en soit, au reste, on voit, par ce qui précède, que la Cacomonade est pour nous d'une antiquité peu reculée. Quelqu'effort qu'on fasse pour honorer de sa naissance les siècles antérieurs, la raison et la vérité s'y opposent. Tous les raisonnemens, tous les récits à cet égard sont faux. Il n'y a de fondé que celui qui fixe, au retour de Christophe Colombo en Europe, l'instant où les plaisirs de l'amour ont commencé à y devenir dangereux.

CHAPITRE VII.

Si des statuts donnés par une grande reine à une maison régulière peuvent détruire l'assertion précédente sur l'époque de la Cacomonade.

Je me suis fait un loi d'une sincérité exacte, en entreprenant ce véridique ouvrage. Il faut donc que je rapporte les choses mêmes qui peuvent paraître contraires à mon système. Or il semble un peu ébranlé par de certains statuts, donnés vers la fin du 14e siècle, à une maison édifiante, par une reine pleine de vertu. J'ai cru devoir les citer en entier pour l'instruction de ceux ou de celles qui pourraient être tentés de les lire. Pour présenter même aux Avignonais un monument qui doit leur être précieux, je l'ai conservé dans la langue originale, comme a fait M. A....

STATUTS

donnés à un couvent de filles à Avignon, par la reine Jeanne première, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence.

EN PROVENÇAL.

I

L'an mil tres cent quaranto et set, au hueit dau més d'avous, nostro bono reino Jano a permèz lou bordeou dinz Avignon : et vol que toudos las fremos debauchados non se tingon dinz la cioutat, mais que sian fermados din lou bordeou, et que per etre conneigudos, que porton uno aguillietto rougeou sur l'espallo de la man escairo.

II

Item. *Se qualcuno a fach fauto et volgo continua de malfaire, lou clavairé ou capitané das sargeans la menara soutou loubras per la Ciutat, lou tambourin batten, embé l'aguillietto rougeou sur l'espallo, et la lougeara din lou bordeou, ambe las autros. Ly defendra de non si trouba foro per la villa a pena dos amarinos la primieiro vegade, et lou foué et bandido la secondo fès.*

STATUTS

donnés à un couvent de filles à Avignon, par la reine Jeanne première, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence.

EN FRANÇAIS.

I

L'an mil trois cens quarante-sept, au huit du mois d'août, notre bonne reine Jeanne a permis d'établir un b..... dans Avignon. Elle ne veut pas que toutes les femmes galantes se répandent dans la ville, mais elle leur ordonne de se tenir renfermées dans la maison, et de porter, pour être connues, une aiguillette rouge sur l'épaule gauche.

II

Item. Si quelque fille a eu une faiblesse, et qu'elle veuille s'en permettre de nouvelles, le premier huissier la mènera par dessous le bras à travers la ville, au son du tambourin avec l'aiguillette rouge sur l'épaule, et la logera dans la maison avec les autres. Il lui défendra de se trouver dehors dans la ville, à peine d'être fouettée secrettement pour la première fois, et d'être fouettée publiquement et bannie la seconde.

III

Nostro bono reino commando que lou bordeou siege à la carrieiro dau Pon traucat, prochè lous Fraires Augoustins, jusqu'au portau peiré et que siege une porte dau mesme cousta, dou todas las gens intraran, et sarrada a clau per garda que gis de jovinesso non vejeoun las dondos sensou la permissieou de l'abbadesso ou baylonno que sara todos lous ans nommado per lous Consouls. La jovinesso de nen faire gis de rumour ny d'aiglari eis fillios abandonados; autromen la mendro plagno que y aio noun sortiran pas que lous sargeans noun lous menoun en prison.

IV

La reino vol que toudes lous samedès la baylouno et un barbier deputat das Consouls visitoun todos las fillios debauchados que seran au bordeou; et se sen trobo qualcuno qu'abia mal vengut de paillardiso, que talos fillios sian separados et lougadeos a part, afin que non la counougoun, per evita lou mal que la jovinesso pourrié prenre.

V

Item. *Se se trobo qualco fillio que siego istado empregnado, din lon bordeou, la baylouno n'en prendra gardo que l'enfan noun se perdo et n'avertira lous Consouls, per pourvesien a l'enfan.*

III

Notre bonne reine commande que la maison soit établie dans la rue du Pont rompu, *proche le couvent des frères Augustins*, jusqu'à la porte de pierre, et qu'il y ait du même côté une porte par où tout le monde puisse passer, mais pourtant qui se ferme à clef, afin que la jeunesse ne puisse rendre de visite aux filles, sans la permission de l'abbesse ou supérieure, qui sera tous les ans nommée par les consuls. Cette supérieure gardera la clef. Elle avertira la jeunesse de ne point faire de bruit, et de ne point chagriner les filles. Autrement, à la moindre plainte qu'il y aura, ils ne sortiront que pour être conduits en prison par des sergens.

IV

La reine veut que tous les samedis la supérieure, et un barbier envoyé par les consuls, visitent toutes les demoiselles qui seront dans le b..... et s'il s'en trouve quelqu'une pour qui le métier ait eu des suites fâcheuses, qu'on la sépare des autres, et qu'on la loge à l'écart, afin que personne ne l'approche, et pour éviter à la jeunesse des accidens.

V

Item. S'il se trouve quelque fille qui devienne grosse, la supérieure veillera à ce qu'elle ne se défasse point de son fruit, et elle avertira les consuls, afin qu'ils ayent soin de l'enfant.

VI

Item. *Que la baylouno noun permettra a ges d'amos d'intra dins lou bordeou lou jour vendre et samdé san, ni lou benhoura jour de Paques, a peno d'etre cassado, et d'avé lou foué.*

VII

Item. *La reino vol que todos las fillios debauchados que seran au bordeou noun sian en gés de disputo et jalousié, que noun se derauboun, ne batoun; mas que sian como sorèz; que quando qualco carello arribo que la baylouno las accordé, et que caduno sen stié a ce que la baylouno n'en jugeara.*

VIII

Item. *Se qualcuno a rauba, que la baylouno fasso rendré lou larrecin à l'amiable, et se la larrouno noun lo fai, que ly sian dounados las amarinos, per un sargean dinz uno cambro, et la secondo lou foué per lou bourreou de la cioutat.*

IX

Item. *Que la baylouno noun dounara intrado a gis de jusious; que se per finesso se trobo que qualcun sie intrat et age agu connoissancé de calcuno dondo, que sia emprisonat per avé lou foué per touto la cioutat.*

VI

Item. La supérieure ne permettra à personne l'entrée de la maison les jours du vendredi et du samedi saint, non plus que le bienheureux jour de Pâques, à peine d'être cassée et fouettée publiquement.

VII

Item. La reine veut que toutes les filles vivent sans disputes et sans jalousie ; qu'elles ne se volent ni ne se battent, mais qu'elles s'aiment comme des sœurs; que s'il arrive quelque querelle, ce sera la supérieure qui les accommodera, et on sera obligé d'en passer par son jugement.

VIII

Item. Si quelque fille a fait un vol, la supérieure en fera rendre l'objet à l'amiable. Si la voleuse se refuse à la restitution, elle sera fouettée, la première fois, par un huissier dans une chambre, et en cas de récidive, par le bourreau dans toute la ville.

IX

Item. La supérieure ne recevra aucun juif. S'il s'en trouve quelqu'un qui s'y glisse par adresse, et qui ait connaissance de l'une des filles, il sera emprisonné, pour être ensuite fouetté publiquement par la ville.

En lisant ce dernier article, on ne peut trop admirer la délicatesse du rédacteur. Il voulait priver les juifs incrédules d'un soulagement préparé pour les chrétiens fidèles. Peut-être voulait-il traiter ces malheureux égarés comme les animaux féroces qu'on dompte par la faim et la soif. Ç'aurait été les ramener au giron de l'Église par une étrange voie; mais, comme on sçait, il y a eu des siècles où l'on prenait toutes sortes de chemins pour subjuguer le cœur de l'homme.

En autorisant un établissement si utile, Jeanne pouvait avoir environ vingt-trois ans. On aura peut-être peine à croire qu'une princesse de cet âge ait songé à se rendre la législatrice d'une pareille fondation. Mais si l'on pense aussi que dès lors cette belle reine avait déjà fait pendre un mari qui lui déplaisait; qu'elle procura le même sort à trois autres dont elle se lassa successivement; que dans le grand art de se défaire ainsi des maris ennuyeux, elle n'a jamais eu d'égale que la reine Marie Stuart, dont la mort arracha des larmes aux assistans, et édifia toute la chrétienté, on sera moins étonné que Jeanne se soit occupée de si bonne heure des plaisirs de ses sujets.

Au reste, les loix auxquelles elle en soumettait les instrumens étaient fort sages. Il serait à souhaiter qu'on les adoptât partout, et que la visite entr'autres ne fût pas oubliée. Car enfin la faiblesse humaine paraît exiger des princes quelque complaisance; mais surtout des attentions pour le soulagement qu'on lui prépare. Ils sont en conscience

obligés de veiller soigneusement, *per evita lou mal que la jovinesso pourrié prenre.*

Cette visite semble donner atteinte à ce que j'ai dit jusqu'ici, et rejeter plus loin l'époque de la Cacomonade. Si dès le quatorzième siècle il fallait déjà prendre des précautions avec les femmes publiques, il s'ensuit que leur commerce avait déjà aussi quelque effet coagulant ou corrosif. Ainsi on pourrait les soupçonner d'avoir été dès lors sujettes à l'inconvénient qui occasionne ici nos profondes recherches.

Cependant, en y réfléchissant bien, on voit qu'il ne résulte de ce trait historique rien de contraire à mes principes. J'en ai pour garant l'illustre médecin qui m'a fourni une partie des remarques curieuses dont mon livre est enrichi. Il prouve avec évidence que l'article IV de la reine Jeanne ne doit point alarmer ceux qui pensent comme moi. Avant le quinzième siècle, les objets de la tendresse de cette belle reine pouvaient être exposés à d'autres maux que ceux qui étaient produits à Saint-Domingue par une cause inconnue.

On sçait assez que, de nos jours même, la Cacomonade n'est pas la seule puissance dangereuse qui règne dans les lieux semblables à ceux que protégeait la comtesse d'Avignon. Rien ne peut donc ébranler la solidité de mes maximes. Il est évident que, jusqu'à la fin du quinzième siècle, les plaisirs étaient peu contagieux. On pouvait encore s'y livrer sans beaucoup de crainte, lorsqu'un Italien jugea à propos de communiquer la Cacomonade à l'Europe, et, par elle, à l'Univers entier.

CHAPITRE VIII.

—

Introduction de la Cacomonade en Europe et en France.

Il y a trois siècles qu'un Génois nous a procuré le bonheur de connaître l'Amérique. On ne sçaurait assez s'occuper des avantages qui nous en sont revenus. Cette découverte nous a valu le plaisir de porter des galons sur nos habits, et de payer le pain trois fois plus cher. C'est depuis cet heureux moment que nos femmes ont des perruches, et nos matelots le scorbut. On se trouva dès lors en Europe en état d'égorger régulièrement deux cent mille hommes chaque année, au lieu qu'auparavant les massacres légitimés par le droit de la guerre et des gens, n'allaient environ qu'à soixante mille au plus.

Le premier vaisseau qui aborda en Espagne, ainsi chargé des productions du nouveau monde, y excita un ravissement général. On ne se lassait point d'admirer les héros qui avaient été chercher si loin, et à travers tant de périls, de nouvelles ressources pour la félicité du genre humain. On s'extasiait à la vue du fruit de leurs travaux.

On apercevait sur le tillac, et dans l'ordre le plus satisfaisant pour la vue, de petites mantes de plumes incarnates, teintes avec le sang des Indiens; des boucles d'oreilles auxquelles pendaient les bouts des oreilles dont on les avait arrachées; des anneaux transportés avec les doigts de leurs anciens possesseurs; des plaques d'or avec les nez qui s'en étaient longtemps enorgueillis.

Les argonautes du seizième siècle se piquaient de courage plus que de patience. Afin de s'approprier plus vite les joyaux des Caraïbes, ils enlevaient à la fois les joyaux et ce qui servait à les soutenir. Tout ce qui avait l'honneur d'être couvert d'or restait entre les mains des vainqueurs, avec son ornement. C'était épargner le temps, dont les conquérans de tous les siècles ont toujours, avec raison, été fort avares. Cette économie produisit une charge abondante pour un vaisseau qui vint étaler en Espagne les dépouilles d'un autre hémisphère.

Tandis que ce spectacle attirait tous les regards, on n'apercevait pas la Cacomonade cachée derrière tant de ballots précieux. Elle s'apprêtait à prendre terre, et choisissait déjà ses logemens au milieu de la foule qui l'entourait. Son débarquement fut bientôt fait. Elle suivit Christophe et Martin Colombo jusqu'à la Cour, où une vertueuse reine, nommée Isabelle, remplissait le trône, dont elle venait de chasser son frère.

Cette sage princesse, avec son mari le sincère, le généreux Ferdinand le Catholique, avait juré au roi de Naples, son parent, de le défendre. Ils

avaient trouvé depuis qu'il était plus noble, plus décent et plus juste de le dépouiller. Ils faisaient donc embarquer des troupes à Barcelone pour cette expédition.

Les troupes se mirent en mer avec des provisions d'un genre tout nouveau. La Cacomonade en faisait un des principaux articles, quoiqu'elle ne fût pas couchée sur les registres des munitionnaires. Elle partit en même temps que l'armée. Elle fit d'abord peu de progrès en Italie, dont les coutumes ne lui étaient pas favorables. Heureusement pour elle, Charles VIII se mit en tête d'aller à Rome rendre une visite au saint-père Alexandre VI.

Personne n'ignore combien cette expédition fut inutile et brillante. Nos chevaliers français y développèrent l'héroïsme le plus admirable et le plus infructueux. Ils prirent avec rapidité Milan, Florence, Rome, Naples et la Cacomonade ; mais de toutes leurs conquêtes, cette dernière, dont ils se seraient défaits plus volontiers, fut la seule qui leur resta. A leur retour ils la transplantèrent dans leur patrie, où la galanterie française l'accueillit honorablement ; et ce fut à peu près l'unique fruit qui revint à nos ancêtres d'une campagne si glorieuse.

CHAPITRE IX.

Différens voyages de la Cacomonade.

Tandis que l'ancienne habitante de l'Amérique s'ouvrait ainsi une entrée en France à la suite de tant de braves guerriers, elle s'échappait de temps en temps pour former des colonies dans le reste de la terre. Elle descendait la Garonne, pour aller jeter l'ancre dans la Tamise. Elle repassait les Pyrénées pour courir, à travers l'Espagne, se rendre en Portugal. Elle s'embarquait à Lisbonne, pour aller prendre possession de Goa, dont elle jouit encore par indivis avec la sainte Inquisition.

Elle partait de Cadix pour Fez en Mauritanie, avecquelques juifs ou mahométans, que le religieux Ferdinand le Catholique ne voulait pas souffrir dans son royaume. Elle pénétrait dans la zone torride, au milieu des sables de l'Afrique. Elle abordait sans crainte ces terribles femmes de la côte de Mélinde. Elle s'étendait depuis les sources du Sénégal jusqu'à la Cafrerie, depuis le Monomotapa jusqu'à l'embouchure du Nil. Elle pullulait partout avec les.... qui n'étaient cependant pas ses plus zélés missionnaires. Infatigable comme eux,

mais dans un autre genre, elle s'établissait plutôt qu'eux dans les comptoirs les plus favorables. Elle y laissait des facteurs intelligens qui travaillaient à multiplier le nombre de ses débouchés.

Elle se rendait plus commodément par Marseille en Syrie et en Egypte. Elle visitait les échelles du Levant. Les grilles du sérail la faisaient frémir. Elle rougissait de colère à la vue d'une foule d'hommes qui, loin de pouvoir la donner, n'étaient pas même en état de la prendre. Cependant, au moyen des Circassiennes de louage, qui ne sont pas là plus rares qu'ailleurs, et dont la loi de Mahomet permet le commerce aux incirconcis comme aux croyans, elle trouvait une entrée jusque chez les fiers Musulmans de la secte d'Omar.

Ceux-ci la transmettaient charitablement aux hérétiques, sectateurs d'Aly, qui la voituraient aux habitans du Mogol, adorateurs de Brama et de Vischnou, qui s'empressaient à lui donner des jonques pour la transporter à Macao et à Nangasaki, aux théologiens de Foé ou de Kaka.

Elle touchait en passant à la côte de Malabar. Elle se rafraîchissait aux Philippines, aux Moluques, à l'ombre des bananiers et des cocos. Elle s'y nourrissait de muscade, de girofle et de cannelle. Parvenue ainsi aux extrémités du monde, elle contemplait avec admiration l'étendue de sa puissance.

Il y a, disait-elle avec transport, des hommes rouges et de bronzés ; il y en a de couleur de lait et de couleur d'orange ; il y en a de gris cendré et de noir de jais, et tout cela est à moi.

On en trouve qui s'enivrent avec du jus de raisin, ou de pomme, ou d'orge, aigri par la fermentation ; d'autres qui s'empoisonnent délicieusement avec ce même jus distillé par le feu ; d'autres qui se réjouissent avec de la salive de vieille femme infusée dans du suc de maïs ; d'autres qui mettent dans leur nez une poudre brune et malsaine ; d'autres qui mâchent de la chaux avec des feuilles d'arbres ; d'autres qui fouettent ou égorgent leurs voisins ; d'autres qui se laissent fouetter ou égorger, et tout cela est à moi.

On voit des femmes qui s'étendent du plomb calciné sur le visage ; d'autres qui se colorent les joues ou les bras avec de l'indigo ; d'autres qui montrent leur gorge ; d'autre qui ne découvrent que leur derrière ; d'autres qui se parfument et se frisent pour attirer des amans ; d'autres qui leur donnent la peste en s'arrêtant dans certain temps auprès d'eux, et tout cela est à moi.

O vaillant et célèbre Christophe Colombo ; ô vous mes fidèles et bien-aimés Castillans ! bénis soyez-vous à jamais, vous qui avez multiplié ma race comme le sable de la mer, et ma postérité comme les étoiles du Ciel. Puissent les trésors du Potose devenir pour vous inépuisables comme les miens ! Puissiez-vous être éternellement les soutiens de mon empire, comme vous en avez été les premiers prédicateurs !

Après s'être ainsi rendu compte de sa reconnaissance et de ses conquêtes, la Cacomonade se remettait en route, pour en entreprendre de nouvelles,

ou pour affermir les anciennes. La voiture dont elle se servait était douce. Il n'est pas étonnant qu'après des voyages si longs et si rapides, elle se trouvât encore en état de revenir en France, dont elle paraissait avoir fait le centre de son empire.

Il ne faut pas oublier qu'elle prenait, dans chacun de ses passages, la livrée et le nom de la nation dont elle sortait. Elle était Napolitaine en France, Française à Naples et à Madrid, Castillane à Lisbonne, Portugaise à Nangasaki, Turque à Ispahan, et Française encore à Constantinople (1). Il n'y a rien de si beau peut-être que de lui voir ainsi franchir les mers et les montagnes, s'élancer du pic d'Adam sur les pointes de l'Imaüs, et voler des rivages de la Californie à Madagascar. Nous avons cru que ce spectacle méritait bien au moins un chapitre.

(1) Nous ne devons pas dissimuler que cette assertion du docteur contredit bien formellement celle que son historien lui met dans la bouche au chapitre IV, de l'Optimisme. Celui-ci fait dire à M. Pangloss, en propres termes, que *les Turcs, les Indiens, les Chinois, les Persons, les Siamois ne connaissent pas encore la v..... mais qu'il y a seulement une raison suffisante pour qu'ils la connaissent dans quelques siècles.* Cette autorité est grave. Nous n'avons pourtant pas cru qu'elle dût prévaloir sur celle de notre manuscrit. A Dieu ne plaise que nous voulions accuser M. Ralph d'erreur ou d'infidélité; mais les mémoires d'après lesquels il a travaillé pouvaient n'être pas exacts; et d'ailleurs son héros, au temps où il le faisait parler, n'avait pas encore acquis toutes les lumières que de nouveaux voyages lui ont procurées depuis.

CHAPITRE X.

—

De l'origine des perruques.

Nous avons vu la Cacomonade entrer en France par une belle porte. Elle ne tarda pas à prouver sa gratitude à toute la nation. Elle s'y répandit avec prodigalité. Si l'on en croit les chroniques du temps, F..... p..... la prit sur le trône, à côté de lui. Il ne lui en coûta que cinquante écus, la luette et les cheveux ; mais il en fut quitte pour parler bas, et pour se bien couvrir la tête.

Les génies inventeurs, dont la France a toujours été pleine, ne souffrirent pas longtemps que leur prince fût réduit à n'avoir d'autre coëffure que la dépouille des animaux. Ils parvinrent bientôt à lui en faire une plus noble, tirée de celle même des hommes. Des mains adroites imaginèrent ces tresses industrieuses qui imitent l'ouvrage de la nature, et replacent sur un crâne dégarni une forêt de cheveux qu'il n'a point produite.

Quelqu'un a dit que si un prince était borgne, la mode pourrait bien venir, parmi les courtisans, de n'avoir qu'un œil. L'exemple de F..... p..... n'était pas si difficile à imiter. Il eut la consolation

de voir ses sujets s'empresser de le suivre. On ne vit peu de temps après, depuis le Rhône jusqu'à la Meuse, que des chevelures fausses ; on n'entendit que des voix étouffées.

Il nous est venu depuis des rois qui n'avaient pas perdu la luette, et les voies se sont rétablies ; mais les perruques sont restées malgré les efforts du clergé. Ces dignes et respectables membres de l'Église ont paru longtemps révoltés de l'indécence qui les avait fait naître. Ils en ont interdit l'usage à tous ses ministres. Il n'y a pas encore longtemps qu'un prêtre chauve obtint avec beaucoup de peine, de son archevêque, la permission d'user innocemment de ce secours, qui peut encore paraître suspect aux gens instruits.

La nécessité a rendu depuis les séculiers plus indulgens, mais les moines n'ont pas oublié l'origine peu honnête des perruques. Elles sont encore bannies de tous les couvens, au moins de ceux où l'on se pique de montrer une grande régularité.

Les carmes voués par état et par goût à la chasteté n'ont pas toléré chez eux des coëffures qui ne lui doivent pas l'existence. Les capucins, contens de porter des cheveux naturels sur le visage, ont négligé d'en étaler d'empruntés sur leurs têtes. Les autres mendians attachés à la tempérance et à leur règle, comme les cordeliers, ou à la propreté, comme les récollets, picpuces, etc., n'ont point voulu d'un meuble embarrassant, que le grand saint François n'a jamais connu.

Peut-être ont-ils craint que son usage ne les fît

soupçonner d'avoir des stigmates d'un autre genre que ceux de leur respectable patriarche. Peut-être ont-ils redouté l'exercice du peigne dont une tête rase les dispense. Du moins il est certain qu'ils voyent sans inquiétude des barbiers intelligens se répandre dans les villages, pour y faire la tonte des paysannes ; et quand ils rencontrent celles-ci seules, ou à l'écart, ce ne sont point des cheveux qu'ils leur demandent.

Ce mépris décidé n'a pourtant pas été nuisible à ce qui en est l'objet. Les perruques occasionnées par un besoin royal semblent n'en avoir été que plus nobles aux yeux des nations européennes. On proportionna longtemps leur volume à la dignité ou à la capacité du sujet qui devait s'en parer. C'était à la Cour surtout qu'on estimait cette manière d'apprécier les hommes. On pouvait être sûr qu'une masse de cheveux de trois pieds en quarré annonçait un mérite supérieur à celui qui n'était ombragé que par une masse de deux pieds.

Ce fut là le temps de notre gloire. Il semble que l'honneur de nos empires modernes ait été, comme la force de Samson, attaché à des tresses mystérieuses que le fer devait respecter. Nous avons permis que le ciseau impur des Philistins y touchât. La mode, comme une autre Dalila, a porté la main sur les voiles augustes qui dérobaient aux yeux du vulgaire la sagesse et la profondeur des réflexions de nos pères.

On sçait aussi ce qui en est arrivé. Après cette fatale opération, les peuples modernes se sont ré-

veillés sans force et sans courage. Les petites perruques ancrées sur les têtes n'y ont plus occasionné que de petites vues. Ces coeffures légères en ont laissé évaporer la substance que de larges couvre-chefs y nourrissaient auparavant. Depuis ce temps, nos cervelles se sont volatilisées, comme, chez les distillateurs maladroits, les esprits de la liqueur se dissipent quand le chapiteau de lalambic n'est pas luté bien exactement.

L'étendue des perruques est donc diminuée; mais la puissance de leur mère ne l'est pas. On voit encore tous les jours augmenter ses progrès.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses loix,
Et le garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défends pas les rois.

D'après ce qui précède, on voit que la Cacomonade est un ennemi commun, contre lequel il faut se réunir. Il attaque également le sceptre et la houlette : le sceptre et la houlette doivent donc concourir également à le chasser. On en a déjà essayé plusieurs moyens, mais tous peu efficaces, tous insuffisans.

CHAPITRE XI.

Ressources dont on se sert contre les attentats de la Cacomonade. Pourquoi ce ne sont pas les médecins qui entrent en lice avec elle ?

L'histoire raconte qu'à la première bataille entre les Romains et les Grecs, ceux-ci, étant restés vainqueurs, s'amusèrent à examiner les blessures qu'avaient reçues leurs camarades tués dans la mêlée. Ils virent des têtes fendues, des bras coupés, des corps percés de part en part. L'histoire ajoute que, comme leurs armes à eux ne faisaient que des égratignures, ils ne purent soutenir l'idée de se battre contre des hommes qui donnaient de pareils coups. La vue seule d'un sabre italien les fit trembler dans la suite ; et cette frayeur ne contribua pas peu à faire tomber la Grèce entière au pouvoir des Romains.

On peut dire qu'il en fut de même à l'arrivée de notre voyageuse. Les docteurs étaient familiarisés avec les citoyennes de nos climats. Ils traitaient sans répugnance les indigestions, la fièvre et les autres infirmités qui affermissent leurs fortunes, en calmant nos alarmes. Mais leur confiance tomba à

l'aspect d'un visage dont Hippocrate n'avait pas a
tomisé les traits. On les vit fuir à l'approche de
ennemi redoutable et inconnu.

Il est vrai que sa présence s'annonçait par
signes un peu effrayans. On laissait son nez d
son mouchoir. On crachait sa langue et les glan
qui la rafraîchissent. En voulant jeter une pie
on était tout surpris d'avoir lancé son bras. On
trouvait, en moins de rien, réduit à l'état de ces g
diens de sérails, à qui la prévoyance des Tu
ne laisse pas de quoi exciter même l'ombre d
soupçon. On crut qu'une nouveauté si terrible é
la dernière ressource de la mort. On se persu
que le genre humain allait périr par cette nouv
façon de l'attaquer.

Pour compléter l'effroi, on s'imaginait qu'
était contagieuse comme la peste. On ne sça
pas qu'il n'y eût qu'une façon de s'y exposer
qu'on fût toujours libre de s'en défendre. La
fiance était répandue dans toute la société. Cha
tremblait pour soi. On s'écartait impitoyablem
des malheureux qui paraissaient frappés. Des
teurs contemporains avouent qu'il en périt plusie
au milieu des bois, où la terreur publique les
sait abandonner.

Dans cette consternation générale, la Fac
perdit la tête. Esculape dérouté cessa de ren
des oracles. Ce n'était plus le moment où, avec
l'eau tiède et de l'éloquence, un docteur parve
à se faire honneur des efforts de la nature. Ici
restait dans l'inaction; elle était accablée sur

champ. Elle implorait à grands cris le secours de l'art ; et l'art interdit, humilié, ne lui prodiguait qu'une compassion inutile. Il était loin de songer à poursuivre une antagoniste qu'il n'osait pas même envisager.

Cependant, avec le temps, l'habitude du spectacle en diminua l'impression. Des hommes sans titres, des charlatans plus hardis ou plus avides que les docteurs se présentèrent pour un combat où la victoire devait être fort lucrative. Ne pouvant assurer le succès, ils vendaient au moins l'espérance.

On fit des épreuves ; on risqua des infusions des végétaux ; on conseilla des préparations chimiques ; on mit à contribution la Chine et l'Amérique ; on cita Hippocrate; on n'avait aucunes lumières, et déjà on disputait avec aigreur sur les moyens d'en acquérir.

Enfin dans cette occasion, comme dans toutes les autres, le hasard vint au secours de la science. On avait sous la main un fluide blanc comme l'argent, plus pesant que lui ; mais connu par sa propriété de s'attacher aux autres métaux, et compté parmi les métaux lui-même, sans qu'on sçache trop pourquoi. Personne ne pouvait imaginer qu'en le broyant avec de la graisse, et l'appliquant ensuite sur la peau, ou en le donnant à boire mêlé avec d'autres ingrédiens capables de tempérer son activité, on réussirait à mettre en fuite cette étrangère, dont le séjour devenait si funeste à ses hôtes.

A la vérité on prétend que plusieurs Arabes très-

experts s'en étaient déjà servis dans quelques circonstances. Ils l'employaient, dit-on, pour tuer les poux, pour chasser les dartres, pour apaiser les démangeaisons et pour d'autres maladies de la peau. Mais leur méthode n'était point connue en Europe. Quand Avicenne ou Serapion en auraient parlé, il n'en était pas plus facile à nos ancêtres de deviner que ce qui était bon contre les poux devait l'être contre la Cacomonade. Ce qu'il y a de sûr pourtant, c'est que la découverte en fut faite, qu'on l'adopta, et qu'elle réussit.

Le bruit ne tarda pas à s'en répandre. On en profita de tous côtés. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la Faculté s'y opposa de toute sa force. Elle n'avait point voulu chercher de ressource. Elle ne parut s'animer que pour combattre, suivant son usage, celle qu'on venait de trouver. Elle fit retentir l'Europe de ses déclamations contre ce fluide utile qu'elle voulait reléguer dans les baromètres. Il ne tint pas à elle que l'autorité civile ne s'interposât, pour en interdire l'usage.

C'est ainsi qu'on a vu l'émétique décrié avec violence par les prédécesseurs de ceux qui l'ordonnent aujourd'hui. C'est ainsi qu'on a tonné avec emportement contre le quinquina, contre l'ipécacuanha, etc., dans les mêmes chaires où on en détaille à présent les vertus avec enthousiasme. C'est ainsi que de nos jours l'inoculation a trouvé des ennemis implacables parmi des gens qui passent pour sages. Des médecins, reçus docteurs, ont signé un mémoire où l'on disait qu'il fallait

laisser les étrangers en faire l'expérience à leurs dépens.

On aurait peine peut-être à citer des exemples plus frappans des inconséquences où la passion et l'entêtement peuvent porter, même les gens instruits. La mode et l'opinion sont en tout les reines du monde ; mais le vif-argent, par son utilité, ne méritait pas d'être soumis à leur caprice.

On ne le combattit pas longtemps. Il fallut bientôt s'en servir, après avoir essayé de le faire condamner. La Faculté, rassurée par ce secours, voulut se rapprocher des infortunés qu'elle avait trahis en quelque sorte. Mais la place était prise. Une rivale longtemps méprisée par elle avait saisi le moment de son effroi.

Comme les signes du désastre auquel il fallait remédier étaient extérieurs, et que la Faculté régente avait paru les craindre, une autre Faculté, moins timide et plus active, se les était attribués. Celle-ci hasarda la première, avec quelque méthode, l'usage de la liqueur argentée qui, [illegible] des empiriques, produisait peut-être autant de mauvais effets que de bons. Elle s'empara de la confiance du public; et quand les autres, revenus de leur effroi, voulurent reprendre un poste dont ils croyaient pouvoir disposer, leurs efforts furent inutiles.

C'était une mine plus riche que celle du Pérou qui s'ouvrait. Les usurpateurs ont conservé jusqu'aujourd'hui le droit d'y travailler presque seuls. Les docteurs régens se voyent avec regret exclus

de la source de tant de richesses. Ils essayent souvent de s'y glisser; mais on ne leur permet point de manier la composition précieuse qui détrône l'étrangère et attire l'argent des malades. On leur permet seulement de raisonner sur la théorie, qui ne rend rien. On les laisse aborder à l'entrée de la mine. On souffre qu'ils éclairent les ouvriers, s'ils le peuvent; mais on leur interdit totalement la fouille, qui seule est lucrative.

AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES

AU SUJET DU CHAPITRE SUIVANT.

Nous prévenons les yeux délicats de passer par dessus tout le chapitre qui suit, quoique ce soit le plus instructif de l'ouvrage. Malgré l'envie qu'avait M. Pangloss de gazer les choses d'une façon honnête, il ne lui a pas été possible probablement de les adoucir dans ce dialogue, où il ne fait que rapporter les discours des interlocuteurs. Il aurait blessé la vraisemblance et la vérité, en changeant quelque chose à leurs termes. Il ne faut pourtant pas croire qu'ils soient révoltans. Ils n'ont que l'énergie inévitable en pareille matière. Ils sont traités avec autant de ménagement qu'on doit l'attendre des deux hommes illustres qui paraissent sur la scène.

CHAPITRE XII.

—

Dialogue entre un mandarin et M. le baron de Thunderthentronck sur l'usage du vif-argent dans le cas dont il s'agit.

Le métal dont on vient de parler est incontestablement la seule barrière que l'on puisse opposer avec succès aux invasions de la Cacomonade. Il ne se contente pas même d'arrêter ses progrès ; il pénètre jusqu'à sa source. Il l'attaque, la presse, la déracine. Par là il doit être mis bien au-dessus de l'or, qui loin de guérir les maladies, ne fait au contraire que donner la facilité de les attraper toutes.

On aura quelque idée, tant de son efficacité, que des différentes manières de le préparer et de leurs suites, si l'on jette les yeux sur le petit dialogue suivant. Il y a deux interlocuteurs. Le premier est un de ces magistrats lettrés, qu'on nomme à la Chine *colao*, et que les Européens se sont avisés de nommer *mandarin*, sans qu'on en sçache trop la raison. Le second est le fils de mon respectable maître monsieur le baron de Thunderthentronck. J'eus la consolation de le retrouver à Pekin, l'an de grâce 1761. Il commençait à y être

élevé en dignité. Il eut alors avec un mandarin du troisième ordre la conversation suivante, qu'il a eu la bonté de me communiquer :

LE MANDARIN.

Bonjour, mon révérend père. Je me suis fait apporter ici dans ma lanterne couleur de laque, sans découpure. Je n'ai avec moi que trente hommes à cheval, avec dix-huit tambours. Je vous en fais mes excuses ; mais j'étais bien aise de vous voir incognito.

LE BARON.

Serions-nous assez heureux pour pouvoir être utiles à Votre Excellence ?

LE MANDARIN.

Oui, vous pouvez me faire un grand plaisir.

LE BARON.

Voudrait-elle voir expirer un chat dans la machine pneumatique, ou détourner le tonnerre avec l'aiguille électrique?

LE MANDARIN.

Non, ce n'est pas cela qui m'amène.

LE BARON.

Voudrait-elle se défaire de quelques balles de soie crue, de quelques vieilles porcelaines pour

envoyer en Europe? Il est grand temps, monseigneur, je vous en avertis. Elles vont bientôt baisser de prix, depuis que de sçavans chimistes en ont découvert le secret.

LE MANDARIN.

Cela ne m'inquiète guère.

LE BARON.

Vous voudriez peut-être aller à confesse, et obtenir la rémission de vos péchés par l'intercession de saint Ignace de Loyola, du bienheureux François Regis, du grand saint François de Gonzague, qui se mettait sur la poitrine un linge mouillé, pour empêcher son cœur de s'enflammer par l'amour de Dieu?

LE MANDARIN.

Eh non. Je ne veux point tout cela. Il s'agit uniquement de m'apprendre de quel secret vous vous servez vous autres, quand vous avez la....

LE BARON.

Ah! ah! monseigneur. A nous! La....! Fi donc....

LE MANDARIN.

Eh sans doute, mon R. P. Je l'ai bien, moi qui vous parle. J'ai pourtant soutenu tous mes examens avec honneur. J'ai été reçu au grand concours, la première année de l'empereur Jontchin. Je manie

le pinceau aussi bien qu'aucun lettré de l'Empire : c'est à la beauté de mon écriture que je dois ma place, et j'ai la.... Pourquoi ne l'auriez-vous pas aussi quelquefois ?

LE BARON.

Mais Votre Excellence oublie quelle robe j'ai l'honneur de porter. On nous a bien reproché en quelques endroits de faire beaucoup de mal aux hommes ; mais on ne nous a jamais accusés d'un commerce trop direct avec les femmes.

LE MANDARIN.

Ma foi, tant mieux pour vous. Que n'ai-je toujours été aussi prudent ! Je ne serais pas dans l'embarras qui me procure l'honneur de vous voir. Sur le dernier vaisseau qui vous a apporté des pièces d'écarlate, des chapelets, des pendules et des orgues, il y avait une très-belle femme. N'en avez-vous pas entendu parler?

LE BARON.

Point du tout. Nous ne sommes pas curieux de ces nouvelles-là. C'est le diable, monseigneur, qui se cache sous de pareilles figures.

LE MANDARIN.

Cela se peut ; mais il y est bien déguisé. J'étais sur le port à l'instant du débarquement. Je vis descendre cette femme de la chaloupe. Elle avait

le nez si joliment aplati ? Elle serrait les paupières avec tant de délicatesse ! Sa bouche était si bien fendue, si agréablement coupée depuis la naissance d'une oreille jusqu'à l'autre ! Et un pied mon père, un pied ! Mon pouce aurait rempli sa pantoufle. Je défie qu'on ait jamais rien vu de plus beau, depuis le fleuve Jaune jusqu'au fleuve d'Oubli.

LE BARON.

L'intervalle est pourtant bien long entre ces deux fleuves-là.

LE MANDARIN.

N'importe. J'admirais l'économie de la nature, en voyant ce petit pied-là. Quelles délices, disais-je en moi-même, si les proportions sont exactement suivies partout !

Je m'aperçus bientôt que la nature était sujette à s'oublier, et je voudrais bien n'avoir acquis d'expérience que sur ce point-là. La belle étrangère avait été insultée par un matelot. Dès qu'elle sçut que j'étais le gouverneur, elle me demanda vengeance. Je lui proposai des conditions ; elle les accepta. J'ai fait punir le matelot. Je me suis cru le plus heureux des hommes. Le pauvre diable a eu la *cangue* : et moi, mon père, bien autre chose.

LE BARON.

C'est Dieu qui vous punit, monseigneur. Il ne veut pas qu'on ait trop de complaisance pour les

femmes. Il a dit : *Non mœchaberis*, et vous souffrez justement...

LE MANDARIN.

Mon père, je ne sçais si c'est Dieu qui m'a rendu malade ; mais je vois bien qu'il faut que les hommes me guérissent. Nos médecins refusent de m'entreprendre : on vous dit habile ; l'êtes-vous assez pour m'indiquer un remède ? Je vous prendrai trois grosses de chapelets, et je vous donnerai cent livres de thé Peco, qui n'aura point été bouilli.

LE BARON.

Allons, voyons. Quoique nous soyons peu sujets aux maladies, nous portons toujours avec nous de toutes sortes de remèdes, comme quantité d'autres choses que nous faisons accepter aux autres, et dont nous n'usons pas. Il s'agit ici de choisir une méthode.

LE MANDARIN.

Mais il semble qu'il faut prendre la meilleure et la plus connue.

LE BARON.

Cela est bientôt dit ; mais croyez-vous le choix si aisé ? De toutes les méthodes que je connais, il n'y en a pas une qui ne soit appuyée et combattue par de grands noms, par de forts exemples et par de beaux raisonnemens.

LE MANDARIN.

Les noms et les raisonnemens ne sont rien. Il ne faut s'arrêter qu'aux exemples.

LE BARON.

Oui, à la Chine, mais il y a des pays où l'on pense tout autrement. Pour peu qu'une chose puisse paraître utile, on commence d'abord par demander de qui elle vient. On argumente ensuite pour prouver qu'elle est mauvaise; et si enfin on avoue qu'elle est bonne, c'est toujours le plus tard qu'on peut. Présentement, de quelle façon voulez-vous être traité? Est-ce par les frictions ?

LE MANDARIN.

Qu'entendez-vous par là ?

LE BARON.

Je prendrai un peu de cet onguent qu'on appelle du *Neapolitanum*. Il est composé de graisse et de mercure. Je vous en frotterai tous les jours une certaine portion du corps. Au bout de quarante jours, vous vous trouverez couvert d'une croûte huileuse, depuis le talon jusqu'à la clavicule, et depuis les omoplates jusqu'au bout des ongles. Vous serez gras, puant, insupportable à vous-même.

LE MANDARIN.

Mais guérirai-je enfin?

LE BARON.

Il y a lieu de s'en flatter.

LE MANDARIN.

N'y aura-t-il pas d'inconvéniens à craindre?

LE BARON.

Pardonnez-moi. Votre tête s'enflera prodigieusement. Vos dents s'ébranleront et tomberont peut-être. Vous aurez les gencives et la gorge ulcérées. Vous rendrez une quantité de salive effrayante. Vous pourrez en perdre, ou un œil, ou un bras, ou une jambe, ou la luette (1) comme le défunt roi de glorieuse mémoire F..... p..... et beaucoup d'autres qui, avec moins de réputation, n'ont pas eu plus de bonheur.

LE MANDARIN.

Mon père, je ne veux point de frictions.

LE BARON.

On pourrait les modérer, en vous les administrant par extinction. Il faudrait toujours vous frotter, mais avec plus de ménagement. Je vous ferais prendre du lait quelquefois, pour suspendre l'effet du mercure, s'il est trop fort. Vous cra-

(1) Lettres de Gui Patin, lett. 133.

cherez moins, vous enflerez moins, vous puerez moins. Cela est plus commode.

LE MANDARIN.

Y aura-t-il quelque péril ?

LE BARON.

Le plus grand sera de ne pas guérir.

LE MANDARIN.

Oh ! oh !

LE BARON.

Sans contredit. Le remède étant plus doux, sera aussi moins actif. Les molécules bienfaisantes ne pourront pas aller chercher aussi avant les parties imprégnées du venin. Pour peu que celui-ci soit abondant, il en restera assez pour vous rendre bientôt beaucoup plus mal que vous n'êtes. Dans cinq ou six ans après quelque intervalle lucide, vous vous trouverez de nouveau constitué malade, comme dit quelque part un très-habile professeur d'éloquence en l'Université de Paris.

LE MANDARIN.

Cela est désolant. Ah ! mon ami, qui l'aurait dit, en voyant un si petit pied !

LE BARON.

N'en dites pas de mal, ce n'est pas lui qui vous a

blessé. Au reste, ne vous désespérez pas : vous pourriez essayer de la fumigation.

LE MANDARIN.

Comment s'y prend-on ?

LE BARON.

On vous mettrait debout et tout nud dans une boëte de sapin bien close, dont vous ne sortiriez que la tête. Par en bas, on vous passerait sous les fesses un réchaud allumé avec du mercure sur les charbons. Ce fluide volatilisé par le feu, retenu autour de vous par la machine, et par un grand manteau dont elle serait couverte, pénétrerait peu à peu dans les pores. Vous sueriez beaucoup, et peut-être à la fin vous vous trouveriez guéri. Il y a des gens qui ont eu lieu de se louer de cette méthode.

LE MANDARIN.

Elle n'est pas de mon goût. En vérité, voilà qui est étrange. Vous êtes si habile, et tous vos secrets se réduisent à faire enfler la tête, ou à ne procurer qu'une guérison incertaine, ou à mettre un réchaud sous le cul.

LE BARON.

Attendez, je ne suis pas au bout. On pourrait vous traiter avec les panacées, avec plusieurs sortes d'æthiops minéral. On pourrait vous donner une solution de mercure par défaillance, ou des tein-

tures d'or et d'argent. Je n'ai pas de tout cela; mais notre frère apothicaire vous en fera, si vous voulez.

LE MANDARIN.

Eh morbleu! laissez-là ce qu'on pourrait faire, et dites-moi ce qu'il faut que je fasse.

LE BARON.

Voulez-vous m'en croire? Vous voyez cette petite boëte rouge : à votre place, je m'en tiendrai là.

LE MANDARIN.

Elle contient un grand nombre de boules grises. Comment les appelez-vous?

LE BARON.

On les nomme, en Europe, dragées de Keiser. M. Keiser est un praticien allemand et mon compatriote, qui a imaginé une composition toute nouvelle contre la maladie dont vous vous plaignez. Si vous m'en croyez, vous ferez usage de sa recette. Je vous gouvernerai, vous guérirez certainement.

LE MANDARIN.

En êtes-vous bien sûr?

LE BARON.

Si sûr que ce n'est qu'après votre guérison que je veux les cent livres de thé.

LE MANDARIN.

Je compte sur votre parole. Je m'en tiendrai aux boëtes rouges. Allons, je vais commencer sur-le-champ à me traiter. Vous devez tout attendre de ma reconnaissance.

CHAPITRE XIII.

Prodigieux progrès de la Cacomonade. Moyens à prendre pour s'en défaire.

On vient de voir ci-dessus que les compagnons du révérend père baron de Thunderthentronck avaient porté le secret et la réputation de M. K..... jusqu'à la Chine, avec la poudre fulminante, les *Agnus Dei* et les larmes bataviques. On lui a entendu faire l'éloge en peu de mots de ses fameuses dragées, et en recommander l'usage à son prosélyte. Cela semble un peu contredire ce que nous avons dit au chapitre X. On y trouve que toutes les ressources imaginées jusqu'ici sont peu efficaces et insuffisantes.

Mais nous avons parlé de leur insuffisance, quant à l'espèce des hommes en général, quant à la totalité des accidens qu'ils ont à craindre en commun, et non pas relativement à chaque individu. Il est certain qu'on réussit à rétablir les particuliers. On les lave de la souillure qu'ils ont contractée avec imprudence. On leur ôte ce qu'ils ont acquis; on leur rend ce qu'ils ont perdu, à l'innocence près, qui, comme l'occasion, n'a des cheveux que par-

devant, et qu'on ne rattrape plus, dès qu'on l'a une fois laissé échapper.

Mais le genre humain n'en reste pas moins attaqué. La Cacomonade, semblable à l'hydre de la Fable, n'a pas plutôt perdu une tête, qu'elle en recouvre dix. Tandis que cent malades travaillent à s'en défaire, mille la recherchent avec empressement; de sorte que, malgré les flots d'argent liquide dont on inonde l'Europe, la nécessité de l'employer devient chaque jour plus pressante et plus sensible. On ne réussira jamais à s'en délivrer, qu'en écrasant d'un seul coup le monstre qui nous dévore les entrailles. C'est, comme on vient de le dire, une hydre qui se multiplie par ses pertes mêmes. Pour l'exterminer, il faut couper à la fois toutes ses têtes. Pour l'empêcher de renaître, il est nécessaire d'y appliquer le fer et le feu sur-le-champ.

Les gouvernemens deviendront, dès qu'ils auront le courage de le vouloir, des Hercules capables de cette opération héroïque et salutaire. Il ne s'agira pour cela, de leur part, que de renouveler et surtout de veiller à faire exécuter des précautions prises depuis longtemps à ce sujet, et autorisées par le consentement des anciens peuples dans des occasions bien moins intéressantes.

Les lépreux, chez les juifs, étaient bannis de l'enceinte des villes. Il y avait peine de mort contre ceux qui se hasardaient à y rentrer. On leur ôtait le maniement des affaires. On les séquestrait de la société humaine; et quoiqu'un des priviléges de leur état fût de serrer avec plus de force les nœuds

du lien conjugal, comme on l'a vu, on exigeait qu'ils allassent porter au loin leurs talens et leurs démangeaisons.

Cette politique sage a été depuis imitée dans tous les pays curieux de leur conservation. En France même on en a fait usage d'abord contre la lèpre quand elle eut jugé à propos de se transplanter des bords de la mer Morte sur ceux de la Méditerranée, et qu'elle eut passé du Jourdain dans la Seine. On s'en souvint ensuite à la première descente de sa rivale de l'Amérique. Les magistrats infatigables qui veillent au repos et à la sécurité des habitans de Paris rendirent contre cette production de Saint-Domingue les arrêts les plus sévères. Ils firent des ordonnances pour en défendre le transport dans l'intérieur de la ville, et en faciliter la prompte exportation. Dès avant l'an 1498, on trouve des règlemens de police qui tendent à cet objet.

Ils commandent à toutes personnes suspectes d'alliance avec la princesse de l'Amérique, à quiconque s'est laissé surprendre à ses artifices, de quitter Paris, dans les vingt-quatre heures, sous peine de la hart. On annonce qu'il se trouvera à la porte par laquelle il leur est enjoint de sortir, des distributeurs chargés de leur donner à chacun quatre sols parisis, pour les indemniser des frais du voyage. Les riches mêmes, et les naturels du pays sont exclus des rues, sous peine, s'ils y sont rencontrés, d'être jetés dans la rivière (1). On les ren-

(1) Voyez les registres du Parlement et du Châtelet.

ferme dans leurs maisons, s'ils en ont, ou dans des édifices publics consacrés à cet usage, s'ils n'en ont pas qui leur appartiennent. On se charge de les y fournir de vivres, et de tous les secours qu'exige leur état, jusqu'à ce qu'ils ayent abjuré le joug de l'ennemie, et qu'ils se soient mis en état de figurer dans la société, sans rougir, ou sans la troubler.

Tels sont les règlemens qu'il faut se hâter de remettre en vigueur, avec quelque modification pourtant. Il est très-bon de punir de la hart tous ceux ou celles qui, après un certain temps marqué pour les purifications, oseront reparaître avec des souillures. Mais ce ne serait pas assez de leur donner quatre sols parisis pour leur voyage. Tout ce qu'on y gagnerait, ce serait de leur envoyer planter la Cacomonade, chacun dans leur pays. Elle s'y multiplierait, pour peu que le terrain fut favorable à sa propagation. On en verrait bientôt les fruits refluer vers la capitale avec impétuosité.

Il ne suffit donc pas de chasser les sujets de l'étrangère. Il est bien plus sûr et bien plus raisonnable de les arracher à cette sujétion importune. Il faut leur ouvrir des asyles où ils puissent s'affranchir sans inquiétude, et que la facilité d'y briser leurs fers leur en fasse naître l'envie. Il faut établir, dans chaque ville ou bourg, un lieu considérable, une maison où tout repentant, quel qu'il soit, puisse être reçu et admis à faire pénitence. Il faut qu'on soit maître de payer ou de ne pas payer, d'y rester connu ou inconnu. Il faut qu'on y admette les gens de tout âge, de toute condition, même avec des mas-

ques, s'il s'en présente. Comme ce ne sont pas essentiellement les visages qui ont besoin de secours, il est clair que les assistans n'ont pas besoin de les connaître pour soulager ceux qui les implorent.

CHAPITRE XIV.

Réponse à quelques objections qu'on pourrait faire contre les moyens de supprimer la Cacomonade.

On se récriera sans doute sur ces établissemens. On dira que dans un temps où l'État n'a point d'or pour ses besoins, il ne sçaurait ainsi prodiguer le vif-argent pour ceux de ses membres. Ceux qui parleraient ainsi seraient des politiques bien cruels, ou des raisonneurs bien peu instruits de la véritable économie.

Si la peste était à Marseille, l'indigence de l'État empêcherait-elle qu'on n'y fît marcher des troupes? Ne trouverait-on pas de l'argent à y envoyer, ou pour secourir la ville, ou pour interrompre la communication? Or la Cacomonade est vraiment bien pire que la peste.

Celle-ci n'attaque que la génération présente. L'autre anéantit, ou du moins abâtardit presque sûrement les générations futures. L'une a l'abord effrayant. La sagesse peut s'en défendre, il y a des précautions certaines pour l'écarter. L'autre ne marche qu'avec le plaisir; elle commence par aveugler la sagesse, et finit par la renverser. Elle a

donc bien plus de facilité pour se répandre. Elle a des suites plus funestes. Elle exige donc encore plus de soin du gouvernement.

Ces soins ne seraient pas aussi dispendieux qu'on se l'imagine. D'abord on a les anciennes léproseries, dont on pourrait affecter les revenus et les bâtimens à cette œuvre utile. Ce serait suivre l'intention des fondateurs. La Cacomonade a succédé à la lèpre. Elle doit recueillir les fruits de cette riche succession. On ne saurait lui contester ses titres.

Ensuite, qui doute qu'au premier bruit de ce projet, la charité publique ne s'éveillât ? Combien de princes de l'Église, de pasteurs vigilans, s'empresseraient, par un zèle désintéressé, à préparer un asile contre des maux dont ils souffrent, dès que leurs ouailles en sont attaquées ! Conbien de dévotes imiteraient leur exemple ! Avec quelle éloquence les directeurs ne prêcheraient-ils pas la nécessité de multiplier des établissemens destinés à cacher des faiblesses, ou à mettre la force en état de se reproduire sans danger ? Il est certain que ces retraites seraient bientôt les maisons du royaume les plus riches, comme les plus fréquentées. Elles deviendraient en très peu de temps l'entrepôt le plus commode pour secouer le joug de la Cacomonade, comme L..... a été jusqu'ici le plus sûr pour s'en charger.

La facilité de la première opération rendrait criminel le refus de s'y prêter. La justice ne ferait rien que d'équitable en prononçant la peine de mort contre ceux qui en seraient convaincus. Il y a ce-

pendant des cœurs tendres, chez qui la douceur dégénère en faiblesse. Ils s'alarmeront de cet arrêt sévère. Ils ne verront pas de proportion entre le châtiment et la faute.

Il est si doux, si naturel, diront-ils, de braver les risques dont elle est la suite. Serait-il juste de punir par un supplice honteux une erreur d'un moment? Pourrait-on se résoudre à donner la mort à un être raisonnable, parce qu'il aura joui mal à propos de la vie? Voici ce qu'on pourrait leur répondre.

Je conviens, messieurs. que mon avis peut paraître dur. Mais examinez donc ce qui se passe sous vos yeux. Qui sont ces misérables que vous voyez enchaînés en calotte rouge sur des galères? Qui sont ceux dont l'exécution fait courir tant de peuple dans les places publiques ? Il y parmi eux des gens qui ont fait la fraude, la contrebande. La Loi s'arme d'une rigueur inflexible, et les condamne sans pitié.

Mais, je vous prie, y a-t-il une plus terrible contrebande que la Cacomonade? Peut-on mettre l'introduction de ses présens en parallèle avec celle du tabac de Hollande ou d'Espagne? La cochenille, toute rouge qu'elle est, peut-elle soutenir la comparaison avec de certains boutons pourprés, qu'il n'est pas honnête de nommer?

Si vous faites ramer, si vous pendez, si vous rouez sans répugnance de pauvres gens, pour vous avoir apporté à bon marché je ne sçais quelle poudre brune, jaune ou couleur de feu, que devez-vous donc

à ceux qui osent empoisonner la source des plaisirs ? Que ne ferez-vous pas à des audacieux qui se hasardent à porter le deuil dans le sanctuaire de la volupté, et les larmes dans le séjour de la joie ?

L'humanité éclairée ordonne sans doute leur punition en faveur de l'humanité souffrante. Il faut donc, sans hésiter, marquer un temps fixe, après lequel personne ne sera plus reçu à se montrer affligé d'un accident dont il aura pu se délivrer. Il faut traiter la Cacomonade comme marchandise étrangère, et en confisquer les porteurs sans miséricorde.

CHAPITRE XV.

Précautions à prendre pour empêcher la rentrée de la Cacomonade, et conclusion de cet ouvrage.

Ce ne serait pas encore assez que de prohiber les effets suspects. Il faudrait aussi des précautions pour en empêcher l'entrée. Il faudrait des bureaux, des commis, des gardes pour veiller sur les paquets propres à recéler cette triste espèce de contrebande; et c'est à quoi j'ai pourvu.

L'empereur Heliogabale ou Elagabale, fameux par son grand nez, avait dit-on, établi un sénat de femmes. Cette auguste compagnie devait juger toutes les affaires du sexe. C'est devant elle qu'on rapportait les petites querelles, les tracasseries de ménage, les brouilleries entre les amans. Elle décidait aussi en dernier ressort des modes, des coëffures, des ajustements de toute espèce. C'est cette politique que je voudrais qu'on pût imiter dans Paris, dans toute la France, et même dans toute l'Europe.

On y a placé partout des corps de garde chargés de veiller pour l'intérêt des fermiers. On y voit des chaînes de surveillans qui se donnent la main de toutes parts pour éloigner les fraudeurs et dé-

concerter leurs ruses. Il y a une liaison intime entre ces détachemens qui hérissent les frontières et les compagnies opulentes, qui recueillent dans le centre le fruit de leurs soins. Ne pourrait-on pas imiter aussi cette police dans l'établissement dont il s'agit ?

On formerait dans les capitales des bureaux d'un nombre de filles instruites, qui auraient gagné leur vetérance à l'....Ce ne seraient ni les trois Grâces, ni les neuf Muses. Ainsi on pourrait les composer de quarante, comme l'Académie française, ou de soixante, comme la ferme générale. On n'y admettrait que les meilleurs connaisseuses, les plus stylées aux exercices du magasin, les plus familiarisées avec les caractères de la fraude, et les plus propres par conséquent à la découvrir, malgré l'adresse des contrebandiers.

A l'instar de ce bureau général, on en formerait d'autres particuliers dans les villes de provinces et sur tous les passages, ce qui entretiendrait entre la tête et les membres une correspondance aussi utile qu'instructive. Ces redoutables assemblées tiendraient leurs séances tous les jours soir et matin. Tout étranger, arrivant sur la frontière, serait tenu d'y venir faire sa déclaration.

C'est là qu'il serait visité sans ménagement. Suivant son état, on lui expédierait un *passe-debout*, ou bien on marquerait d'un cachet la marchandise prohibée, afin qu'on ne pût en faire usage jusqu'à ce qu'elle eût été parfumée dans la maison salutaire où on l'enverrait.

Le beau sexe ne serait pas exempt de cette cérémonie. Elle paraîtrait gênante d'abord ; mais on s'y accoutumerait bientôt. On s'est bien habitué à voir à chaque porte des mains grossières, et quelquefois infidèles, se promener dans les malles, en déranger l'ordre, et gâter souvent sans retour ce qui y est renfermé. Il faudrait peu de temps pour s'habituer à sentir des mains douces, et façonnées par un long usage à rendre leurs attouchemens agréables

Il faut remarquer qu'en composant ainsi les bureaux de femmes éclairées, et connues pour l'être, on remédierait aux inconvéniens qui naîtraient de toute autre administration. Il n'y a point de femme qui eût à rougir d'être soumise à l'inspection des personnes de son sexe. On ne rencontrerait point d'homme qui refusât de se produire sous les yeux d'un tribunal fameux par son expérience. Il n'y aurait donc aucune difficulté. La pudeur et la santé des deux sexes se trouveraient par là à couvert des atteintes qui pourraient, ou effaroucher l'une, ou altérer l'autre.

Voilà mon projet tel que je l'ai conçu. Je le soumets aux lumières des politiques devenus nombreux dans ce siècle de philosophie. Je puis assurer que j'ai eu en vue uniquement l'utilité publique, et le bien du monde entier, qui est devenu ma patrie. Je fais des vœux pour qu'il parvienne entre les mains de gens en place. Je souhaite que leur intérêt particulier les porte à concourir, en l'adoptant, à l'avantage général.

Pour vous, mademoiselle, s'il est jamais adopté, on n'oubliera point que c'est sous votre nom qu'il a paru pour la première fois. Tout Paris vous nommera par acclamation à une place dont vos travaux vous ont déjà rendue digne. Je vous verrai, avec une joie indicible, briller à la tête du Sénat auguste dont je viens de donner le plan. Vous deviendrez l'inspectrice des armemens de Cythère, et la pilote des amours. Vous apprendrez à la jeunesse à voguer sans péril sur l'océan orageux des plaisirs, en dirigeant son gouvernail avec l'art que donne l'expérience. Vous lui montrerez à éviter les écueils que vos pareilles ont, comme dit un grand homme, *souvent marqués* par leurs naufrages.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

PAGES.

VERTISSEMENT des libraires 3

PITRE à mademoiselle Thérèse-Julie-Clémentine Paquette 11

HAPITRE I. De la nature de la Cacomonade. 18

— II. Du principe de la Cacomonade. 22

— III. Si nous sommes en droit de nous plaindre de la nature, en réfléchissant aux maux que nous cause la Cacomonade . . . 27

— IV. Si les anciens ont connu la Cacomonade 30

— V. Si Job a eu quelque relation personnelle avec la Cacomonade 35

— VI. Si la lèpre était la même chose que la Cacomonade. . . . 39

— VII. Si des statuts donnés par une grande reine à une maison régulière peuvent détruire l'assertion précédente sur l'époque de la Cacomonade . . 45

— VIII. Introduction de la Cacomonade en Europe et en France . . 54

— IX. Différens voyages de la Cacomonade 57

PAGES.

CHAPITRE X. De l'origine des perruques . . 61
— XI. Ressources dont on se sert contre les attentats de la Cacomonade, et pourquoi ce ne sont pas les médecins qui entrent en lice avec elle . . 65
— XII. Dialogue entre un mandarin et M. le baron de Thunderthentrouck sur l'usage du vif-argent dans le cas dont il s'agit 72
— XIII. Prodigieux progrès de la Cacomonade. Moyens à prendre pour s'en défaire. 84
— XIV. Réponse à quelques objections qu'on pourrait faire contre les moyens de supprimer la Cacomonade 89
— XV. Précautions à prendre pour empêcher la rentrée de la Cacomonade, et conclusion de cet ouvrage. 93

RÉIMPRESSION FAITE A CENT SIX EXEMPLAIRES :

100 SUR PAPIER DE HOLLANDE
ET 6 SUR PAPIER DE CHINE,

N°

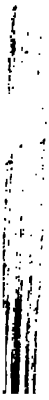

NOTICE

SUR LA CACOMONADE.

Le livret dont nous donnons une réimpression, exécutée avec soin, parut en 1766, fut remis sous presse l'année suivante et reparut à Cologne (c'est-à-dire à Paris), en 1797, grâce aux soins de Mercier de Compiègne, libraire peu intelligent et littérateur des plus médiocres. Ces diverses éditions, d'un aspect disgracieux (la dernière surtout), se rencontrent aujourd'hui difficilement.

L'auteur est bien connu ; c'est le fécond et turbulent Simon-Henri-Nicolas Linguet, avocat et publiciste, né en 1736, mort à Paris sur l'échafaud, le 27 juin 1794. Le tribunal révolutionnaire le trouva coupable d'avoir encensé les *despotes de Vienne et de Londres*, et cependant Linguet s'était attiré, par la témérité de sa plume, les rigueurs du gouvernement royal ; forcé de s'expatrier, d'errer dans les diverses contrées de l'Europe, il avait été enfermé, pendant deux ans, à la Bastille. C'était jouer de malheur.

Oublié aujourd'hui, il fit du bruit pendant quelque temps. Ses nombreux écrits, dont on trouve la liste dans la *Biographie générale* et dans la *France littéraire* de M. Quérard, sont délaissés; la *Cacomonade* ne fut qu'une débauche d'esprit, une distraction entre un traité sur la *Théorie des lois civiles*, et une *Histoire des Jésuites*, entre une traduction du *Théâtre espagnol* et un *Essai sur les impôts*.

L'idée de ce livret est prise dans *Candide*, mais tout le monde a lu ce chef-d'œuvre de l'ironie malicieuse et du rire sardonique de Voltaire; il est donc inutile de s'étendre à cet égard.

Nous n'avons d'ailleurs nullement envie de discuter sérieusement les questions que Linguet effleure en passant et en se jouant. Ces questions sont surtout au nombre de deux :

La syphilis a-t-elle été connue des anciens ? Il faut répondre négativement; quelques accidents, tristes fruits des excès de la débauche, ne sauraient constater l'existence, chez les Grecs et les Romains, du mal immonde si répandu de nos jours. Ce sujet a été traité, avec une érudition à laquelle aucun texte n'a échappé, dans le livre du docteur Julius Rosenbaum : *Die Lustseuche im Alterthum*, Halle, 1839, in-8° (traduit en français par Santhus, Bruxelles, 1847, in-8°). On peut aussi, indépendamment des traités généraux sur la matière, consulter quelques écrits spéciaux, tels que ceux de C. Patin : *Oratio luem veneream non esse morbum novum*, Patavii, 1687; de F. Alliot et J.-F. Leaulte,

Quæstio medica an morbus antiquus syphilis? Paris, 1717 ; de J.-Z. Platner, *De morbo Campano Horatii*, Lipsiæ, 1732 (et dans ses *Opuscules*, II, 21-28); d'E. Mainwaring, *De lue venerea mysterium*, Hamburgi, 1675 ; de P. de Jurgemer, *Dissertatio sistens luis venereæ apud Veteres vestigia.* Dorpat, 1826, in-8°.

On a cité quelques vers de Pacificus Maximus, né vers 1400, et qui, dans son *Hecatelegium*, imprimé pour la première fois à Florence en 1489, parle en détail de quelques indispositions qui ne sont pas le résultat de la continence ; mais ces témoignages sont toujours bien vagues. C'est en 1494, aux environs de Naples, dont les Français et les Espagnols se disputaient la possession, qu'on voit le mal éclater avec force, exercer de grands ravages, se répandre rapidement en France et en Allemagne.

La coïncidence de date avec les découvertes de Colomb a fait croire à bien des savants que c'est du nouveau-monde que vient ce fléau ; des syphilologues, tels que Fallope, Astruc, Girtanner et bien d'autres ont soutenu cette opinion ; mais elle a trouvé un rude adversaire dans A.-N. Ribeiro Sanchez : *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été apportée de l'Amérique et qu'elle a commencé en Europe par une épidémie.* Paris, 1752, 1765, in-12; traduit en allemand, 1775, et en espagnol, 1785. C'est également l'opinion d'Hensler : *Histoire* (en allemand) *de la syphilis*, Altona, 1733. D'autres

écrivains ont prétendu que les Maures expulsés de l'Espagne avaient fait circuler cette maladie en Europe (voir Gruner, *Morbi gallici origines marmoreæ*. Jena, 1795, et P. Thiene, *Lettere sulla storia del mali venerei*. Venezia, 1823); on a aussi signalé les Bohémiens comme les coupables (voir Schaufuss: *Découvertes* (en allemand) *relatives à l'origine et à la diffusion de la syphilis*, Leipzig, 1805). Le Bengale, patrie du choléra, a également été incriminé Le conflit de ces diverses opinions laisse le problème insoluble. Parmi les écrivains qui l'ont exposé, nous mentionnerons Werner : *De origine ac progressu luis venereæ*, Lipsiæ, 1819 ; Choulant, *Prolegomena ad Fracastorii carmen de Syphilide*; Tœrnberg, *Dissertatio sistens sententiarum de vera morbi gallici origine synopsin*, Jenæ, 1807 : F.-A. Simon, *Essai* (en allemand) *d'une histoire critique de la syphilis et de ses rapports avec la maladie qui se montra à la fin du quinzième siècle*, Hambourg, 1830 ; Gauthier, docteur à Lyon, *Recherches nouvelles sur l'histoire de la syphilis*, 1842, in-8°.

Les écrits publiés à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle sont en assez grand nombre, et curieux à bien des égards. Les éditions originales sont introuvables, mais les textes ont été reproduits dans des recueils spéciaux, tels que celui d'A. Luisinus : *De morbo gallico omnia quæ extant*, Venetiis, 1566-67. 2 vol. in-folio, réimprimé en 1599 et à Leyde en 1728, avec des notes de Boerhaave. Gruner y a joint un sup-

plément en 1789 (Jenæ, in-fol.) et il a de rechef, en 1793, élucidé ce sujet en mettant au jour un volume in-8°, intitulé : *De morbo gallico Scriptores medici et historici, partim inediti, partim rari et notationibus aucti.*

Le plus ancien de tous les écrivains qui aient traité *ex professo* les questions relatives à la *cacomonade*, est George Sommaripa, de Vérone, dans un traité adressé au docteur Barthélemy Niger : *Narratio de qualitate et origine morbi gallici execrandi et de curatione ejusdem.* De graves ecclésiastiques écrivirent sur le même sujet ; l'évêque C. Torella publiait successivement trois écrits *de pudendagra seu morbo gallico* (Rome, 1497, 1500 et sans date); ces trois ouvrages sont dédiés à César Borgia, si célèbre par ses vertus. La continence de Scipion est indiquée comme étant une des belles qualités du fils d'Alexandre VI. Un de ces traités renferme une double dédicace à un évêque. Pareil hommage serait aujourd'hui regardé comme la plus révoltante des inconvenances. On n'en jugeait pas ainsi au seizième siècle, car le docteur Thierry de Hery présentait à Diane de Poitiers un exemplaire sur vélin de sa *Méthode curative de la maladie vénérienne, vulgairement appellée grosse vairolle, et de la diversité de ses symptômes ;* Paris, 1552. La Bibliothèque impériale possède ce volume, dont la reliure porte le chiffre et les emblèmes de cette célèbre favorite.

Parmi les plus anciens auteurs qui se sont occupés de la syphilis, nous signalerons Joseph Grun-

beck (lequel joignait à son traité *De pestilentiali scorra sive mal de franczos*, un *prognostion*, où il annonçait, d'après la conjonction de Saturne et de Jupiter, la prochaine apparition de l'Antechrist); Jean Weidmann, Nicolas Leonicenus, Conrad Schelling, Marcellus Cumanus, Simon Pistor, Antoine Scanarolus, Nicolas Scillati, Julien Tanus, Martin Pollichius, Pierre Pintor, Barthélemy Steber, Jean Maynard, Gonsalvus Ferrandus, Coradinus Gelinus, Barthélemy Montagnana, Nicolas Massa, Sébastien d'Aquila, François Lopez de Villalobos et bien d'autres. N'oublions pas l'espagnol Jean Almenar, qui, dans son *Libellus ad Lucam de morbo gallico* (Venise, 1502, réimprimé en 1516, 1528, 1536, 1539), affirme qu'il faut croire pieusement (*pie credendum est*) que lorsque le *morbus* attaque des prêtres et des religieux, c'est l'effet de la corruption de l'air.

Un des auteurs que nous venons de signaler dédie son écrit au pape Alexandre VI, et dans son épître, il émet le vœu que Sa Sainteté ne soit point atteinte du vilain mal dont il s'agit.

On peut signaler aussi, au point de vue de l'étrangeté, le volume de Conrad Reitterius, intitulé : *Mortilogus*, imprimé à Augsbourg en 1508. Ce poëte adresse une prière à la sainte Vierge, afin que, par son intercession, il ne soit point atteint du *morbus gallicus*.

Il serait assez piquant de retracer, en laissant de côté les écrits des médecins, la bibliographie des ouvrages ayant rapport à la *Caco-*

monade; nous ne placerons ici qu'une bien imparfaite esquisse :

Le Triumphe de très haulte et puissante dame Vérolle, royne du Puy d'Amours, nouvellement composé par l'inventeur des menus plaisirs honnestes. (Lyon, François Juste, 1539.) Livre très-singulier, dont on ne connaît que deux exemplaires. Il a été réimprimé à Paris, sans date (vers 1541), et on n'a constaté également l'existence que de deux exemplaires de cette édition (un d'eux, incomplet, à la Bibliothèque impériale). Les amateurs pourront d'ailleurs retrouver ce texte, grâce à la reproduction que M. Anatole de Montaiglon en a donnée dans le recueil d'*Anciennes poésies françoises* (Paris, Jannet) en y joignant des notes fort curieuses.

La Patenostre des vérolez, opuscule en vers, imprimé à Paris vers 1520, extrêmement rare aujourd'hui, mais dont il a été fait, en 1847, une réimpression à fort petit nombre.

Les Sept marchands de Naples, c'est assavoir Ladventurier, Lescolier, Laveugle... en vers (de 1520 à 1530); réimprimé en 1838 dans la *Collection de poésies, romans, chroniques*, publiée par M. Silvestre (in-16, caractères gothiques) et dans le second volume du Recueil de M. de Montaiglon.

Des *Capitoli in lode del mal francese* ont été composés par Berni et par Molza; on les trouve

dans divers recueils, notamment dans les *Rime piacevoli* (Venetia, 1627, in-12).

Lamenti di quel tribulato di Strascino Campana Senese sopra il male incognito (il male francese), Venetia, 1523.

El vanto della cortigiana Ferrarese, con el lamento per esser redutta in la caretta per el mal francese. Vinegia, 1532.

Cicalamenti del Grappa. Mantova, 1545. Livret facétieux, aussi rare que singulier; l'auteur examine s'il est vrai que la belle Laure ait donné *il mal francese* à Pétrarque.

Syphilis, sive morbus gallicus, par Fracastor. La première édition, Vérone, 1530; il existe des traductions italiennes et françaises; celle en vers, publiée à Paris, 1847, in-8°, est précédée d'une étude historique et scientifique sur Fracastor, et accompagnée de notes par M. Prosper Yvaren.

Terminons en signalant le poëme resté inédit de Robbé.

Nous ignorons s'il est perdu, mais nous savons que Palissot ne l'a point oublié dans *la Dunciade*.

Est-ce donc vous que j'aperçois ici,
Mon cher Robbé, chantre du mal immonde,
Vous dont la muse en dégoûtoit le monde?

II

Nous serons très-sobres dans les observations que pourraient provoquer quelques passages du livre de Linguet : un long commentaire serait ridicule.

Le passage emprunté au livre de Job (fin du chapitre IV) est traduit d'une manière fort libre, ainsi qu'on peut s'en assurer en recourant au texte tel que nous le montre la version d'un savant hébraïsant, M. Cahen : « Lorsque mes pas se baignaient dans le lait et que le rocher répandait « près de moi des ruisseaux d'huile ; quand en sortant je passais par la porte pour monter vers la « ville, que sur la place je faisais préparer mon « siége, les jeunes gens me voyaient et se retiraient, et les vieillards se levaient et restaient « debout (chap. XXIX, v. 6-8). Si mon cœur a été « séduit par une femme et si j'ai guetté à la porte « de mon prochain, que ma femme serve à la volupté d'un autre et que d'autres la déshonorent. »

Les statuts donnés par la reine Jeanne à un couvent de filles, à Avignon ont été, à diverses reprises, cités comme sérieux par des auteurs graves (notamment par Papon, *Histoire de Provence*, t. II, p. 344, et par Merlin, *Répertoire de jurisprudence*, t. I, p. 761), mais en réalité, ils sont de l'invention de quelques Avignonais, qui s'amusèrent à les composer en vieux langage et à les adresser au

docteur Astruc, qui les imprima comme authentiques. Un article de M. Corblet, inséré dans la *Revue archéologique*, donne à cet égard de piquants détails (2e année, 1845, p. 158).

M. K., dont il est parlé au commencement du chapitre XIII, est M. Kayser, médecin fort en vogue à Paris, à cette époque, pour le traitement de la cacomonade.
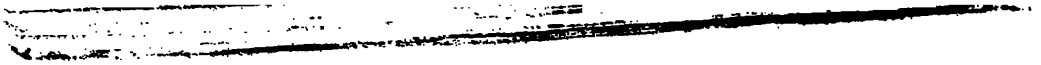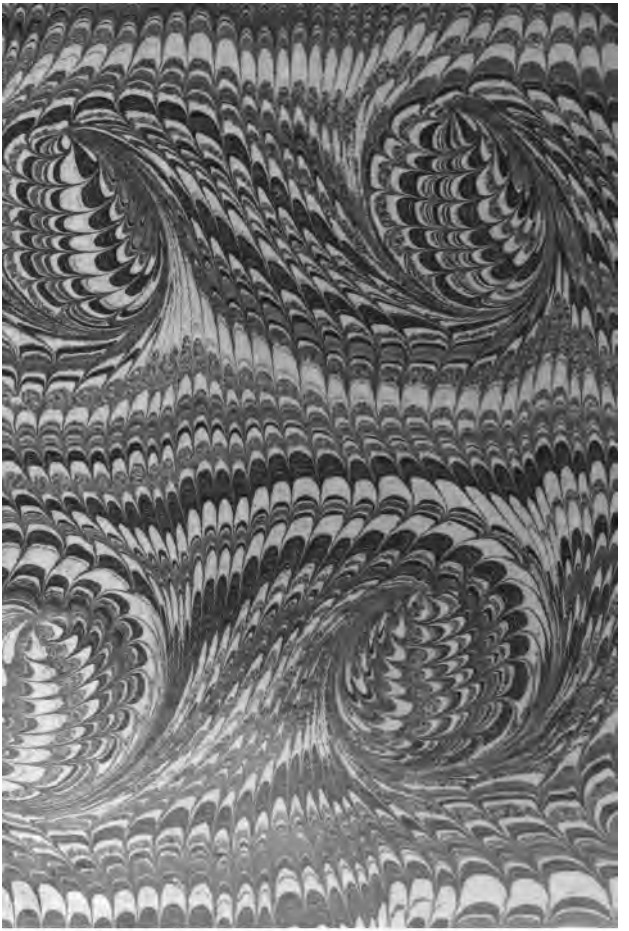
****